

Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921 RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1927



NUMÉRO 366 OCTOBRE 2023



ACTUALITÉ
Le général Hubert Chauchart
du Mottay n'est plus

Page 6

ACTUALITÉ
L'UBFT soutient le musée
du sous-officier
à Saint-Maixent-l'École

Page 10



SOMMAIRE

Actualité

- 6** Le général Hubert Chauchart du Mottay n'est plus
- 8** Lettre ouverte du président de l'UBFT à l'occasion du départ du Conseil d'administration du général Pierre Dautrey
- 9** Les Gueules Cassées étaient présents...
- 10** L'UBFT soutient le musée du sous-officier à Saint-Maixent-l'École
- 12** Les Gueules Cassées à l'honneur
- 13** Au siège des Gueules Cassées, Conseil d'administration du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG)
- 14** Le séminaire annuel des délégués de l'Association

Domaine des Gueules Cassées

- 17** Une journée estivale au domaine des Gueules Cassées

20 Fondation

Sylvie Testelin, une pionnière dans les pas de Bernard Devauchelle

L'organisation de la Fondation des « Gueules Cassées »

Portrait

- 24** Aymeric Olivier
Prendre soin des autres



28 Entre les lignes

Découverte

- 30** Tours et contours de la CABAM



Inspirations

- 36** Des nouvelles... en vers... de nos domaines

38 Vie associative

L'agenda et les soutiens

- 38** Délégations
- 49** Réunions régionales

54 Culture

56 Carnet

Droit à réparation

- 60** Nouvelle loi de programmation militaire 2024-2030
- 61** Maison Numérique des Blessés et des Familles (MNBFF)
- 62** Se préparer avant une expertise médicale

62 À savoir

68 Organisation

Rassemblés, unis, debout

Chers camarades,

L'année touche à sa fin, et c'est avec un mélange de réflexion et d'anticipation que nous achevons 2023. Les douze derniers mois ont été marqués par des défis, des moments de solidarité et d'innovation, des bouleversements qui ont touché le monde entier.

Malgré les épreuves, nous avons fait preuve de résilience, d'adaptabilité et d'une belle capacité à nous soutenir les uns les autres. L'année qui se termine nous a rappelé la fragilité de la vie, mais aussi la force de la communauté humaine.

Les leçons apprises au cours de cette année nous donnent la possibilité de construire un monde plus solidaire, plus respectueux de notre planète et mieux tourné vers l'innovation.

L'année à venir sera une toile vierge, prête à être peinte par nos actions, nos rêves et notre détermination.

Dans cet esprit, je vous remercie pour votre fidélité tout au long de cette année. Je vous invite à réfléchir à vos accomplissements, à célébrer vos succès et à envisager l'avenir avec optimisme. Les pages du calendrier se tournent, et elles nous offrent autant de nouvelles opportunités et de nouveaux horizons.

Le séminaire de septembre réunissant depuis deux années déjà les différentes générations de porte-drapeaux et de délégués avec nos administrateurs a présenté une occasion exceptionnelle de former et d'inspirer ceux qui portent la responsabilité de représenter l'UBFT. C'est une opportunité bienvenue d'honorer leur engagement et de renforcer ainsi leur rôle crucial. L'intergénérationnel est un sujet complexe qui implique les relations et les interactions entre différentes classes d'âge, notamment les jeunes, les adultes et les personnes âgées. Les réflexions peuvent porter sur la transmission des valeurs, des connaissances et de l'expérience d'une génération à l'autre, ainsi que sur les



défis liés à l'évolution des normes sociales. C'est un domaine important à explorer pour maintenir une compréhension et une coopération entre les acteurs que nous sommes tous. À ce titre, c'est un domaine que l'UBFT ne compte pas laisser en friche, bien au contraire.

Le vendredi 20 octobre dernier, Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux Anciens combattants, nous a fait l'honneur et le plaisir d'une visite au domaine du Coudon pour se rendre compte de visu de la disposition et des potentialités des lieux pour mieux mener à bien le projet de construction de la maison ATHOS : l'un des chantiers majeurs de notre Association pour les prochaines années, comme vous le savez tous.

Pour mémoire, les Gueules Cassées, plus que jamais fidèles à leurs statuts dont l'article 1^{er} dispose : « L'Association a pour objet de soutenir, de promouvoir, d'organiser et de mettre en œuvre toutes actions en faveur des personnes blessées à la face, à la tête et au cou et des personnes âgées, des personnes mutilées ou des personnes handicapées issues principalement

suite page 3

du monde combattant... », ont décidé de construire sur leur domaine de La Valette-du-Var une maison ATHOS pour s'engager pleinement à permettre la reconstruction de ces militaires qui ont le triste dénominateur commun de souffrir d'une blessure invisible : le syndrome de stress post-traumatique (SSPT).

Le concept général des maisons ATHOS est de créer des maisons « d'accueil de jour » pour la réhabilitation psychosociale dédiée à l'accompagnement des militaires blessés psychiques. Avec un maillage d'une dizaine de maisons réparties sur toute la France, l'Office national des combattants pourra ainsi offrir une réponse de proximité aux besoins grandissants des blessés depuis les récentes opérations extérieures.

Chaque maison doit pouvoir accueillir en simultané une dizaine de blessés. Les amplitudes horaires de fréquentation en semaine seront de 9h à 19h. Elles seront fermées pendant le week-end et les jours fériés.

L'encadrement sur place est réalisé par une équipe de cinq à six personnes. La maison ATHOS implantée en limite de la partie boisée du terrain sera indépendante des autres activités du domaine. La réalisation de ce projet a été votée l'an dernier par notre Conseil d'administration.

Le projet ATHOS est d'envergure nationale et nous avons eu la possibilité d'y participer, attestant ainsi de la dimension de notre Association et de sa capacité à suivre les évolutions du monde combattant comme celles de la société. Nous sommes reconnus puissants, nous avons l'obligation morale de nous montrer à la hauteur des devoirs que nous ont légués nos Anciens.

La famille Gueules Cassées, ce n'est pas seulement l'UBFT, c'est également la Fondation des « Gueules Cassées ». Cela fait désormais plus de vingt ans que cette Fondation œuvre pour soutenir la recherche, les traitements médicaux et chirurgicaux comme les soins de l'extrémité céphalique, en aidant les blessés à se reconstruire physiquement et psychologiquement. Si les

Gueules Cassées d'aujourd'hui ne sont plus celles qui sont à l'origine de la création de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, les victimes et les blessés sont toujours là. C'est le rôle de la Fondation d'accompagner encore et toujours les innovations scientifiques, techniques et thérapeutiques pour favoriser la prise en charge de ces derniers et leur retour à une vie sinon normale du moins aussi satisfaisante que possible.

La Fondation a constaté depuis quelques années que l'intérêt pour la recherche et les projets thérapeutiques concernant la face et la tête est de plus en plus largement partagé dans le corps médical et scientifique, comme d'ailleurs dans l'ensemble de la société. C'est pourquoi il a été décidé de réunir une nouvelle fois tous les spécialistes de notre discipline dans le cadre du colloque « La Face du Futur » les 13 et 14 octobre derniers. Il permet une mise en perspective des moyens de recherche pour affronter le futur et contribuer à un lendemain meilleur pour les blessés... Ce colloque est également une occasion de rencontres et d'informations qui mettent en valeur les Gueules Cassées comme vecteurs d'innovation et de progrès.

Mais il me faut évoquer, une fois encore, un événement dramatique qui a endeuillé notre pays. Un homme armé d'un couteau a tué un enseignant et fait deux blessés graves, vendredi 13 octobre dernier, dans un lycée d'Arras. La France a une nouvelle fois été attaquée dans l'un de ses corps de métiers les plus symboliques. Il n'existe pas de mots assez forts pour qualifier un acte à ce point barbare, et peut-être n'y a-t-il pas de mots non plus pour apaiser d'aussi grandes douleurs.

Devant de telles menaces, devant de telles attaques, devant de tels crimes, devant de telles exactions, nous devons ensemble déterminer le chemin que nous voulons tracer pour la communauté française et la République ; en somme pour le monde dans lequel nous souhaitons vivre, dans la paix et la sécurité.

Rassemblés, unis, debout, nous avons la force de dépasser les épreuves. Nous sommes rassemblés, unis, debout parce que nous savons qu'il faut faire bloc en ces circonstances douloureuses, en défendant opiniâtrement, encore et toujours, les valeurs qui nous ont animés hier comme elles nous animent aujourd'hui.

Depuis leurs origines, les Gueules Cassées font appel à la solidarité nationale. En effet, il est essentiel que les valeurs patriotiques et républicaines soient portées de manière tout à fait explicite et, pourrait-on dire, militante, par l'Éducation nationale avec laquelle nous avons tissé des partenariats de plus en plus nombreux au fil des années. Des exemples récents nous remettent en mémoire les drames que peuvent provoquer dans le tissu social de notre pays l'esprit de « séparatisme ». Il s'agit donc, sans esprit cocardier étroit, mais au contraire avec un véritable engagement imprégné des valeurs du patriotisme le plus authentique, de rapprocher, d'arrimer l'un à l'autre deux univers qui ont parfois, à tort ou à raison, pu être perçus comme relativement éloignés, sinon étrangers : le monde de la Défense et le monde de l'Enseignement.

En l'espèce, il s'agit d'aider de notre mieux le corps enseignant, dans toutes ses composantes et dans toute sa diversité, à sensibiliser les élèves de tous âges à la dimension essentielle qu'est l'esprit de défense. Un esprit de défense qui est également, et par-dessus tout, un esprit de résistance. Résistance aux fausses valeurs, résistance au fanatisme, résistance à l'intolérance, résistance à l'obscurantisme. Résistance, en un mot comme en cent, à toutes les idées pernicieuses qui ont abouti aux attentats de Nice, du Bataclan, à l'égorgeement du père Hamel ou encore à la décapitation de ce professeur exemplaire qu'a été Samuel Paty.

Si j'évoque aujourd'hui devant vous ces exemples, ce n'est pas par esprit macabre ou catastrophiste. C'est plutôt pour bien marquer que l'esprit de défense a des conséquences extrêmement concrètes, qui n'ont rien de théorique, et qu'il existe un ennemi à combattre.

Le danger n'est pas illusoire, le danger n'est pas potentiel, il s'est déjà actualisé, et ce à beaucoup plus d'une reprise.

L'autre dimension, outre la dimension civile, c'est la dimension internationale. La guerre en Ukraine depuis plus d'un an déjà, et la bande de Gaza beaucoup plus récemment, nous rappellent que la paix n'est jamais acquise. Elle est toujours infiniment fragile et précaire. Endormie dans un confort matériel trompeur, notre jeunesse doit pouvoir trouver en elle le ressort d'une détermination pleine et entière à se battre, au prix de la vie s'il le faut. Car si l'on n'est pas prêt à consentir le sacrifice suprême, il n'y a pas d'esprit de défense véritable, il n'y a pas d'esprit de défense qui vaille ou qui tienne. Notre engagement auprès de la jeunesse est nécessaire. Il nous l'est demandé.

Cette vérité simple mais ô combien importante pour l'avenir de toutes les communautés humaines, les membres d'une association du monde combattant comme l'UBFT la connaissent mieux que d'autres.

Pour conclure, je dois rappeler que si notre époque est sans doute difficile, elle est également passionnante. Rassemblés, unis, debout, comme je l'ai déjà dit, nous avons la force de dépasser les épreuves, fidèles à la vocation originelle de toujours de notre Union. Voilà pourquoi il nous appartient de faire ensemble que l'avenir ne soit pas simplement ce qui va arriver, de manière fataliste ou aléatoire, mais beaucoup plus sûrement, et de manière beaucoup plus importante, ce que nous voulons qu'il soit.

Vive les Gueules Cassées !

Patrick Remm
Président de l'UBFT
Les « Gueules Cassées »

Le général Hubert Chauchart du Mottay n'est plus

Le général (2s) Hubert Chauchart du Mottay nous a quittés le 26 octobre 2023 entouré des siens dans sa maison bretonne qu'il affectionnait tant.

La messe d'à-Dieu a été célébrée le 31 octobre 2023 en l'église Saint-Pierre d'Évran par Monseigneur Joseph Metz-Noblat, évêque de Langres, neveu du général.

Les Gueules Cassées étaient représentés pour ses obsèques par le général (2s) Luc Beussant, président de la Fondation des « Gueules Cassées », le Dr Marie-Andrée Roze-Pellat, vice-présidente de la Fondation, le colonel Lucien Flamant, administrateur de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) et délégué régional pour la Bretagne, Gilles Ménard, délégué départemental et porte-drapeau des Côtes-d'Armor, Jérôme Bouchet, délégué régional pour la Normandie, Laurent Drouart, délégué régional, et Stéphane Neveux, délégué départemental pour les Pays de la Loire, Catherine Ponroy, son ancienne assistante de direction, et Olivier Roussel, directeur général.

Le général Luc Beussant a rendu un émouvant hommage au général Chauchart du Mottay dont le texte est intégralement reproduit ci-dessous :

Mon général,

C'est à la fois votre successeur à la présidence de la Fondation des « Gueules Cassées » et l'officier



admiratif de votre parcours qui a tenu à témoigner lors de cette cérémonie d'au-revoir.

L'officier que vous avez été a mené une carrière « qui ne s'est pas déroulée exactement comme prévu mais qui a été, tous comptes faits, riche d'enseignements », comme vous l'écriviez vous-même. Je ne m'étendrai pas sur votre carrière car ce serait trop long de relater toutes vos œuvres et vos réussites.

Je ne relèverai que l'instant dramatique où vous avez été blessé en Algérie. Après Saint-Cyr et l'École de Cavalerie, vous aviez rejoint les chasseurs d'Afrique et, jeune lieutenant, vous étiez engagé à la tête d'un escadron de 360 combattants contrôlant un vaste sous-quartier entre Oran et Alger. Le 14 décembre 1961, lors d'une opération, une balle vous a emporté la moitié inférieure du visage et vous êtes devenu à cet instant une Gueule Cassée.

Pris en charge par le Service de Santé des Armées et évacué vers la Métropole, vous avez été accueilli à l'hôpital Foch de Suresnes. Vous y avez passé 7 ans et 48 interventions seront nécessaires pour vous redonner une apparence et des fonctions vitales suffisantes pour une vie professionnelle et familiale acceptable. Vous aurez ensuite 25 années d'une vie militaire bien remplie avec de nombreux postes de responsabilité et encore 55 années d'une vie familiale qu'il ne m'appartient pas de juger mais dont la force et le rayonnement ressentis par vos relations, dont

les Gueules Cassées, témoignent de la réussite alors que les séquelles et les handicaps étaient très lourds à porter.

L'année 1993 et vos 59 ans sonnont l'achèvement de votre carrière militaire, il n'était pas possible pour vous de vous arrêter. Gueule Cassée, vous avez repris une vie sociale et professionnelle très active avec un engagement fort au profit de leur Association, l'UBFT – l'Union des Blessés de la Face et de la Tête. Vous avez été leur vice-président de 1996 à 2002 puis président de 2003 à 2010. La Fondation des « Gueules Cassées », créée en 2001 pour optimiser le mécénat au profit de la recherche médicale, vous a ensuite eu comme président de 2010 à 2021, année où vous m'avez confié la tâche de vous succéder.

Je peux témoigner devant vous tous, et devant tous les Gueules Cassées, que vous avez été une de leurs grandes figures par votre témoignage personnel et par votre action à leur tête.

Ayant vécu à un haut degré la blessure au visage et tout ce que cela induit comme souffrance aussi bien sur le plan physique que psychologique, vous avez fait la preuve des progrès immenses de la médecine pour réparer ces blessures et de l'implication très forte des soignants dans la reconstruction physique et psychologique. Les progrès récents dans ces thérapies ont été favorisés par votre action à la tête de la Fondation des « Gueules Cassées » et, si vous aviez été blessé 40 ans plus tard, vous auriez retrouvé des fonctions vitales bien

meilleures grâce aux progrès médicaux que vous avez accompagnés.

Vous avez été l'exemple même qu'une reconstruction physique doit impérativement s'accompagner d'une reconstruction fonctionnelle des organes touchés. De même, vous avez fait la preuve que la reconstruction sociale et psychologique sont impératives pour permettre une guérison efficace.

Ces étapes sont en effet nécessaires pour que le blessé accepte sa blessure et son nouvel état et qu'il retrouve sa place dans sa famille et ses liens sociaux. Votre épouse, Agnès, vos quatre enfants, vos 19 petits-enfants et 19 arrière-petits-enfants doivent en être remerciés et félicités car le retour à une vie presque normale d'une Gueule Cassée est un chemin lourd et difficile pour le blessé et pour tout son entourage qui partage une partie de sa blessure.

Pour tout cela, vous avez été un exemple pour les Gueules Cassées et vous avez incarné leur devise « Sourire quand même ».

Cette devise vous illustre si bien avec votre handicap physique, vous empêchant d'afficher un beau sourire, compensé par une volonté et une humanité si fortes qu'elles communiquent ce sourire.

Merci pour tout ce que vous avez fait pour nous tous, et bravo !

GÉNÉRAL(2S) LUC BEAUSSANT
PRÉSIDENT DE LA FONDATION
DES « GUEULES CASSÉES »

Patrick Remm, président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, avait publié une lettre ouverte à l'occasion du départ du Conseil d'administration du général Chauchart du Mottay, retraçant sa longue carrière, que vous pourrez relire dans le magazine n° 360 d'avril 2022, en ligne sur le site internet www.gueules-cassees.asso.fr

L'ensemble du personnel de l'UBFT, au siège et au domaine de La Valette-du-Var, dont certains ont travaillé plus de 25 ans avec le général Chauchart du Mottay mettant en œuvre sa ligne de conduite « Ouverture et Solidarité », ne l'oublieront pas.

Lettre ouverte du président de l'UBFT à l'occasion du départ du Conseil d'administration du général Pierre Dautrey

Cher camarade, cher Pierre,

Blessé à la tête en 1987 et en 2003 lors d'accidents en service, tu as adhéré à l'UBFT en 2008. Les Gueules Cassées sont très rapidement devenus pour toi une seconde famille, au sein de laquelle tu t'es engagé avec de plus en plus d'enthousiasme et de responsabilités : administrateur depuis le mois d'octobre 2017 tu as été, à ce titre, membre de plusieurs commissions.

Élu au Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale des Gueules Cassées de juin 2018, tu succédais ainsi au lieutenant-colonel Michel Nail au fauteuil d'administrateur que ce dernier occupait précédemment.

Né en 1964, marié et père de cinq grands enfants, tu es saint-cyrien de la promotion Général Monclar (1984-1987). Tu as effectué la totalité de ta carrière dans l'armée de Terre. Après avoir occupé les importantes fonctions (depuis 2014) de président du conseil permanent de la Sécurité aérienne de l'armée de Terre puis de directeur de la navigabilité de la sécurité aéronautique d'État, tu seras nommé inspecteur au sein du collège de l'inspection de l'armée de Terre.

Breveté à la fois pilote et pilote d'essai, tu fais partie de l'Aviation légère de l'armée de Terre (ALAT), arme dans laquelle tu as été chef de corps du

DAOS (Détachement ALAT des Opérations Spéciales) de 2006 à 2008, après en avoir été le commandant en second de 2002 à 2004. C'est dans des fonctions relevant de l'opérationnel, au plus près du terrain, que tu as occupé la grande majorité des différents postes qui ont jalonné ta carrière.

Pierre, tu as servi en opérations extérieures à de nombreuses reprises, notamment en Irak et au Koweït, au Cambodge et au Rwanda, aux Comores et au Tchad, en Afghanistan et dans les Balkans, sans compter tes nombreuses missions d'inspection au Mali et au Burkina, en Centre -Afrique, etc. On peut avancer sans grand risque d'erreur que l'engagement constitue l'un des marqueurs les plus forts de ta carrière.

Mon général, tu es officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, titulaire de la croix de guerre des théâtres d'Opérations extérieures étoile de bronze, titulaire de la croix de la valeur militaire étoile de bronze également, de la médaille de l'aéronautique, ainsi que de la médaille outre-mer, agrafes Moyen-Orient, Tchad, Rwanda, Cambodge et Sahel. Cette énumération n'épuisant pas la nomenclature des nombreuses distinctions reçues tout au long de ta carrière.

L'éminence des services accomplis alliée à la perspective d'un bel avenir professionnel t'ont valu d'être nommé,



par décret du 31 juillet 2021, au grade de général de brigade dans la 1^{re} section des officiers généraux de l'armée de Terre.

Ton mandat d'administrateur arrivant à son terme lors de l'Assemblée générale de juin 2023, tu n'as pas souhaité présenter à nouveau ta candidature aux élections afin de t'accorder une pause pour te concentrer sur le règlement de ton dossier personnel et prendre du recul.

Bien cher Pierre, le Conseil d'administration de l'UBFT dans son ensemble salue donc unanimement les services que tu as rendus à la cause de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, certain que tu continueras à servir au rayonnement de l'Association avec l'esprit de dévouement que tu as toujours manifesté depuis ton adhésion aux Gueules Cassées.

PATRICK REMM

Les Gueules Cassées étaient présents...

AOÛT

1^{er} août

Réunion de travail du Bleuets de France

2 août

Réunion de travail au cabinet de la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants (SEDAC), dans le cadre d'actions avec l'Éducation nationale

7 août

Réunion sur l'étude Risetite du docteur Nham Tam

8 août

Réunion de travail avec l'Association des Écrivains Combattants (AEC)

9 août

Réunion avec la Fédération Nationale André Maginot (FNAM) sur des projets communs aux deux associations

10 août

Cérémonie au mont Valérien

11 août

Réunion sur l'étude Risetite du docteur Nham Tam

22 août

Visite de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (AP-HP)

23 août

Concert de l'Orchestre et Chœur de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP)

31 août - 1^{er} septembre

Commémoration de l'anniversaire des combats de Bazeilles à Fréjus (83)

SEPTEMBRE

5 septembre

Pont Alexandre III, Hommages à Nicolas Mazier, militaire du CPA 10 décédé en opération

7 septembre

- Baptême des promotions ENSOA/BSPP aux Invalides
- Conseil d'administration de l'association AD Augusta au siège de l'UBFT

8 septembre

Réunion avec le cabinet de la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants (SEDAC)

10 septembre

Messe à la cathédrale Saint-Louis des Invalides

11 septembre

Réunion de travail avec la direction de l'Orchestre et Chœur de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris dans le cadre de la préparation d'un concert

12 septembre

- Réunion de la commission nationale d'attribution de la carte du combattant aux Invalides
- Conseil d'administration de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)

13 septembre

Réunion de travail pour le chantier de la construction de la maison ATHOS sur le domaine des Gueules Cassées

15 septembre

Réunion avec la direction de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)

18 septembre

Prise d'armes à la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)

19 septembre

- Réunion de travail de la Commission Nationale Indépendante de reconnaissance des préjudices subis par les Harkis (CNIH)
- Inauguration aux Invalides d'un spectacle intitulé Aura

21 septembre

- Cérémonie au 501^e régiment de chars de combat à Mourmelon
- Réunion de suivi du Village des blessés (CNSD)

22 septembre

Audition du général Paul Dodane par la députée Valérie Bazin-Malgras, rapporteur spécial du budget 2024 des Anciens combattants

25 septembre

Cérémonie nationale en mémoire des harkis aux Invalides

26 septembre

Réunion avec le conseiller histoire de la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants (SEDAC)

27 septembre

Réunion du comité de soutien du Bleuets de France

28 septembre

- Conseil d'administration du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG)
- Réunion du Club des partenaires du gouverneur militaire de Paris

30 septembre

Réunion de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN)

OCTOBRE

9 octobre

- Réunion de travail de la Confédération Nationale des retraités militaires
- Vernissage de l'exposition « Victoire » aux Invalides
- Comité des parties prenantes FDJ

10 octobre

Remise des prix littéraires de la Commission Nationale Indépendante de reconnaissance des préjudices subis par les Harkis (CNIH)

11 octobre

Réunion du bureau de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)

12 octobre

Célébration du centenaire de la Rente Mutualiste du Combattant (RMC)

13 – 14 octobre

Colloque *La Face du futur* organisée par la Fondation des « Gueules Cassées »

15 octobre

Inauguration du musée de la Résistance à Champigny-sur-Marne

suite page 10

16 octobre

Réunion de travail de la Mission des commémorations du débarquement en 2024

17 octobre

Réunion de l'association Solidarité Défense

18 octobre

- Préparation des colis de Noël aux Invalides organisée par l'association Solidarité Défense pour les militaires en opération
- Audition des associations du Groupe des 12 (G12) à l'Assemblée nationale

- Remise des prix littéraires de l'association des Écrivains combattants (AEC)

19 octobre

Conseil d'administration FDJ

20 octobre

Visite au Domaine des Gueules Cassées de la secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants (SEDAC)

21 octobre

Messe des Ailes Brisées aux Invalides

23 octobre

Cérémonie d'anniversaire de l'attentat du Drakkar aux Invalides

24 octobre

- Assemblée générale du Mémorial de l'Armistice de Rethondes à Compiègne (60)
- Cérémonie de remise du don de Manuel Cabrita (à la suite de la vente de son livre) à l'association Solidarité Défense

25 octobre

Cérémonie de remise du don de Manuel Cabrita (à la suite de la vente de son livre) aux Gueules Cassées

26 octobre

Réunion de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie (FMGACMT)

L'UBFT soutient le musée du sous-officier à Saint-Maixent-l'École



Remise du chèque avec notamment Alain Dubut, délégué régional Poitou-Charentes (en costume bleu).

28 JUIN 2023. À Saint-Maixent-l'École (79), l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) représentée par José Baraton, administrateur, et Alain Dubut, délégué

régional Poitou-Charentes, a fait un don aux Amis du musée du sous-officier afin de participer à la réalisation de travaux d'extension et de modernisation. Pour le général



Signature de la convention d'aide financière entre l'ENSOA, représentée par le général Alain Didier, l'association des Amis du musée, représentée par l'adjudant-chef (H) Cousergues, et l'UBFT, représentée par José Baraton, administrateur.

Alain Didier, commandant de l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) « Ce don très important complète les sommes déjà récoltées par l'association des Amis du musée du sous-officier. Le musée a pour vocation la connaissance et la conservation de l'âme des sous-officiers. Il a une valeur pédagogique pour nos élèves, qui y font une partie de leur parcours de tradition. »

José Baraton, représentant Patrick Remm, président de l'UBFT, a souligné le plaisir des Gueules Cassées de participer à la rénovation de ce beau musée dédié aux sous-officiers de notre armée.

Petit rappel : l'UBFT avait été sollicitée en 2016 pour être le parrain de la 310^{ème} promotion « Sous-Officiers de Verdun » et, à l'occasion de ce parrainage, les Gueules Cassées avaient offert un couteau multifonctions à tous ses filleuls.



Le couteau multifonctions offert par l'UBFT en 2016.



Les Gueules Cassées à l'honneur

Cérémonie pour notre président, chevalier de la Légion d'honneur, et nos administrateurs, commandeurs de l'Ordre des Palmes académiques.



Le général Paul Dodane, Patrick Remm, Patricia Mirallès et le général René Peter.

12 SEPTEMBRE 2023. Au siège de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête Patrick Remm, président de l'UBFT, le général Paul Dodane, président du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG) et vice-président de l'UBFT, le général René Peter, président de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM) et administrateur de l'UBFT, ont été mis à l'honneur.

En effet, Patrick Remm s'est vu remettre les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, plus haute distinction honorifique en France, par Patricia Mirallès, secrétaire

d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Les insignes de commandeur de l'ordre des Palmes académiques ont été remis au général Paul Dodane (2s) et au général (2s) René Peter.

Cette remise de décorations s'est déroulée dans les salons de l'UBFT où de nombreuses personnalités, amis et administrateurs, étaient présentes.

Nous présentons toutes nos sincères félicitations aux nouveaux décorés.

Au siège des Gueules Cassées, Conseil d'administration du **Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG)**



28 SEPTEMBRE 2023. Le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre s'est réuni sous la présidence du général Paul Dodane, président du CE-GIG et vice-président de l'UBFT. Le CE-GIG, composé des six grandes associations, fédérations et fondation, s'est retrouvé pour un Conseil d'administration au siège de l'UBFT.

Une réunion constructive qui a permis d'échanger sur de nombreux sujets ayant trait au monde combattant et au droit à réparation, notamment les évolutions apportées par la nouvelle loi de programmation militaire.

Le commissaire en chef de 2^e classe (CRC2) Pierre-Damien Saugeron est venu présenter le site *Maison Numérique des Blessés et des Familles*, ses origines, la version initiale mise en ligne lors de la publication du plan blessé, les évolutions déjà mises en œuvre et celles envisagées.

Les participants :

1. *Commissaire en chef de 2^e classe (CRC2) Pierre-Damien Saugeron, chargé de mission pour les blessés, les familles endeuillées, le monde combattant et les victimes d'actes de terrorisme, directeur de la Maison Numérique des Blessés et des Familles (MNBF) au cabinet du secrétaire général pour l'administration*
2. *Pierre Tricot, président de la Fondation des Aveugles de Guerre*
3. *Florent Richard, président de la Fédération des Amputés de Guerre de France*
4. *Jean-Marie Étienne, secrétaire général du CE-GIG et vice-président de la Fédération des Amputés de Guerre de France*
5. *Éliane Bonimond, secrétaire du CE-GIG*
6. *Le général Paul Dodane, président du CE-GIG et vice-président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête*
7. *Frédéric Harosteguy, trésorier du CE-GIG et trésorier de l'Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles*
8. *Raymond Casal, président de l'Association Nationale des Plus Grands Invalides de Guerre*
9. *Alain Cuinet, président de l'Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles*
10. *Christine Vittu, adjointe aux affaires juridiques de l'UBFT.*

Le séminaire annuel des délégués de l'Association

4 ET 5 OCTOBRE 2023. Le président de l'UBFT, Patrick Remm, entouré d'administrateurs, a ouvert dans notre domaine du Var (83) le séminaire 2023 des délégués de l'Association en leur souhaitant la bienvenue ainsi qu'à leurs épouses qui avaient fait le déplacement en nombre. Les porte-drapeaux, comme l'année dernière, ont également été conviés à assister aux travaux de ce séminaire.

Notre président a également émis des vœux de bon rétablissement aux camarades qui, pour des raisons de santé, n'avaient pu être présents à cette réunion.

Toute l'assemblée s'est levée pour une minute de silence afin d'honorer nos camarades disparus depuis l'Assemblée générale du mois de juin de cette année.

Différents thèmes ont été abordés pendant ce séminaire parmi lesquels le fonctionnement et la gestion des différentes délégations, les effectifs de l'UBFT, les adhésions,



Ouverture du séminaire par Patrick Remm.



Plusieurs jours de séminaire pour les bénévoles de l'UBFT.

maison du programme ATHOS et la construction du village des blessés au Centre National des Sports de la Défense à Fontainebleau afin d'accueillir et d'héberger dans de meilleures conditions les militaires blessés.

Le général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT et président du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG) est intervenu sur le soutien apporté par l'UBFT à ses membres dans le cadre du droit à réparation, et plus particulièrement sur le fonctionnement de la commission d'accompagnement juridique.



Maîtres Christian Huon et Nathalie Uzan.

Maîtres Uzan et Huon, avocats de l'UBFT, ont pu présenter un bilan du soutien apporté aux membres et répondre aux questions posées par les bénévoles présents.

Jean Déprez et Jean-Daniel Marquis sont intervenus en tant que, respectivement, président de la commission des adhésions et président de la commission des aides aux membres.

Olivier Roussel, directeur général, Isabelle Chopin, directrice adjointe chargée du domaine de La Valette-du-Var, Olivier Denhaene, directeur adjoint chargé des affaires juridiques, et Alain Bouhier, directeur adjoint chargé de la vie associative de l'UBFT, ont apporté des informations dans leurs domaines respectifs.



Intervention de Geoffrey Demouliez.

Geoffrey Demouliez, porte-drapeau de la délégation PACA-Provence et directeur de *Au-Delà de nos Handicaps* (ADH), dont il a présenté les actions en faveur du soutien et de la reconstruction des militaires blessés, mais également des gendarmes, des policiers et des pompiers blessés en service.



Élisabeth Marquis décorée par Patrick Remm.

Ce séminaire a aussi été l'occasion pour notre président de remettre à Élisabeth Marquis, épouse de l'un de nos administrateurs, la médaille de l'enfance et des familles. Elle a été félicitée par toutes les personnes présentes.



Dépôt de gerbe par Patrick Remm, le général Paul Dodane et René Chiaramonti, délégué Corse.

Une cérémonie de dépôt d'une gerbe au monument de nos Fondateurs, précédée par la remise du diplôme d'honneur pour 20 ans de porte-drapeau à notre camarade Laurent Drouart, ont officiellement clôturé ce séminaire.

Patrick Remm a particulièrement remercié tous les délégués pour le travail effectué au quotidien auprès des membres de leurs délégations, ainsi que l'ensemble des porte-drapeaux pour l'accomplissement de leur mission de représentation de l'UBFT dans les cérémonies patriotiques.



Les porte-drapeaux à l'honneur.



Remise du diplôme à Laurent Drouart.

Le séminaire 2023 s'est déroulé dans une ambiance sympathique et constructive faite d'échanges entre tous les bénévoles de l'Association, les administrateurs, les délégués et les porte-drapeaux.



Photo de famille à la fin du séminaire.

Une journée estivale au domaine des Gueules Cassées

Le domaine des Gueules Cassées n'a pas été épargné par les températures caniculaires qui ont sévi cet été sur le sud de la France, mais sa situation proche du littoral, sa légère altitude sur les flancs du mont Coudon, ses nombreux espaces arborés et la climatisation des bâtiments ont rendu le séjour estival très agréable aux membres des Gueules Cassées, du monde combattant et à leurs familles qui s'y sont retrouvés pour quelques jours de repos.

Détente et convivialité sont bien les maîtres mots de vacances au domaine des Gueules Cassées... Retraçons, si vous le voulez bien, une journée type au domaine qui débute par un petit déjeuner, présenté sous forme d'un généreux buffet en salle à manger ou sur la terrasse surplombant la plaine côtière avec vue au loin sur la Méditerranée scintillante.

Mais ne perdons pas de temps, l'heure de la séance

suite page 18



Aquagym dans la piscine extérieure.



Cérémonie du 22 août pour la libération du domaine en 1944.



Réunion de famille autour du général Jean Salvan, président honoraire de l'UBFT.

d'aquagym approche... direction le parc aqualudique en passant par l'allée des orangers (ou plutôt les Champs-Élysées du Coudon), enfilons notre maillot de bain et passons par la douche obligatoire... il n'est pas inutile de le rappeler car certains ont essayé de se baigner tout habillés... c'est bien entendu interdit car pas hygiénique du



Soirée musicale sur la terrasse des platanes.



Dîner en plein air à la tombée de la nuit.

tout du tout... et entrons dans le bassin dont la température de l'eau a dépassé les 30 degrés sous le seul effet du soleil. C'est parti pour 45 minutes d'exercices et de mouvements, en musique, coachés par des animatrices spécialisées. À l'issue, séance de récupération et bronzage sur les transats ou, pour les plus sportifs, poursuite de l'entraînement sur les appareils de la salle de fitness... L'heure du déjeuner n'est pas loin, mais dans le Midi... l'apéro c'est sacré, et de joyeuses bandes se retrouvent au bar du domaine pour s'ouvrir l'appétit avec un pastis, une bière locale ou un verre de rosé du pays. Les repas sont pris en commun dans la salle de restaurant du domaine, servis à l'assiette... une vraie coupure pour les maîtresses ou maîtres de maison qui, pendant leur

séjour au domaine, n'ont ni courses ni cuisine à réaliser pour toute la famille. Comme un peu partout en France, le secteur de la restauration connaît de grandes difficultés de recrutement et de fidélisation de personnels professionnels. Notre sous-traitant n'est pas à l'abri de ces contraintes, et nous avons subi quelques déconvenues durant l'été... La direction du domaine s'en excuse auprès de vous, de nouvelles dispositions ont été prises.

Après le déjeuner, autre tradition provençale... La sieste incontournable et d'autant plus agréable que le programme pluriannuel de travaux de restructuration du site et de mise aux standards d'une hôtellerie moderne a permis de remettre en service, pour la saison estivale, 20 chambres du bâtiment « Olivier » totalement rénovées (carrelage, peinture, électricité, climatisation, réseaux sanitaires...) meublées et décorées avec goût par l'équipe du domaine.

La journée se poursuit par un retour à la piscine ou, tout en barbotant, de grandes discussions ont lieu entre les habitués du domaine qui se remémorent tant de bons souvenirs et moments de partage au pied du mont Coudon ! D'autres se relaxent dans le sauna ou le hammam, les plus jeunes profitent de l'aire de jeux d'enfants et d'agrès qui vient d'être installée dans la colline... Sous l'indispensable surveillance des parents.

Les amateurs de nature, quant à eux, crapahutent sur les sentiers de randonnée de la pinède, où chantent les cigales dans plus de 20 hectares classés Natura 2000, pour se remplir les poumons de l'air parfumé par les essences de la garrigue, thym, romarin... Un inventaire de la faune et

de la flore est en cours d'élaboration et fera l'objet d'un article courant 2024 car nous sommes très attachés au développement durable. Également *via* la pose de panneaux solaires pour produire l'eau chaude sanitaire ou l'installation de citernes de récupération des eaux de pluie ! Et revient l'heure de l'apéritif du soir, notre barman prépare alors des cocktails maison, la terrasse s'anime de grandes tablées, pendant que démarrent des parties de pétanque acharnées dont certaines se termineront après le dîner sous la lumière des projecteurs, en particulier les traditionnels concours de boules des 14 juillet et 15 août.

Certaines soirées sont animées par des dîners servis en musique sur la terrasse des platanes, totalement reconstruite en bois de bambou, ou sur le terrain de pétanque de la chapelle. Ces espaces sont propices à l'organisation d'événements festifs, nous y avons célébré le 90^e anniversaire de notre administrateur Guy Delplace, toujours très élégant et en pleine forme !

Enfin le domaine, attaché à la transmission de la mémoire des sacrifices de nos armées, commémore chaque 22 août le débarquement de Provence, la libération du fort du Lieutenant Girardon, au sommet du mont Coudon, par la 9^e division d'infanterie coloniale, en présence de personnalités et de la municipalité de La Valette-du-Var.

Par cet article, toute l'équipe du domaine espère vous donner l'envie de venir profiter d'un séjour de détente au domaine des Gueules Cassées, comme l'ont fait cet été 2023 de jeunes membres de l'Union et leur famille... Ils ont tous juré de revenir l'année prochaine, ou même avant, le domaine est ouvert toute l'année !



Soirée sur la terrasse des platanes.



Concours de pétanque sous les pins.

Sylvie Testelin, une pionnière dans les pas de Bernard Devauchelle

Comment vous définiriez-vous ?

Je suis avant tout une fille de la terre et plus précisément de la terre du Nord. Le berceau de ma famille se situe près de Saint-Quentin, là où se trouvait la ferme familiale. J'y conserve tous mes souvenirs d'enfance. Je suis extrêmement attachée à mes racines... C'est d'ailleurs sans doute pour cela que je n'ai jamais vraiment quitté ma Picardie natale. Jeune fille, j'hésitais entre la profession de vétérinaire ou de médecin généraliste à la campagne. La vie en a pour partie décidé autrement...

D'où est née votre vocation de chirurgien ?

La chirurgie, c'est la rencontre d'un jour, lors de ma première entrée au bloc opératoire à Saint-Philibert en orthopédie au cours de ma troisième année de médecine. Premier lundi matin d'octobre, habillée fébrilement avec maladresse et masquée, je pénètre dans la salle d'opération. Il fait sombre et froid, seul le champ opératoire encadré des deux chirurgiens en scaphandre derrière des panneaux de verre est éclairé. Tout est recouvert de champs verts, les voix amplifiées par les microphones sont de temps à autre couvertes par les bruits des moteurs. C'est un vrai choc, la découverte d'un nouveau monde, c'est magique... Dans l'ascenseur qui me ramène dans le service, je sais que ce sera ma vie : je ferai chirurgie !

Quelles sont les grandes étapes de votre carrière ?

Au cours de mon internat à Amiens dans les années 90, je me suis orientée vers la stomatologie par curiosité, attirée par cette chirurgie inconnue non enseignée, pour des patients difficiles, abandonnés... Une chirurgie ingrate car «défigurante». C'était alors le quotidien de Bernard Devauchelle, jeune agrégé qui a tout construit



à Amiens. Je me suis alors mise dans ses pas et il m'a initiée, conduite et guidée tout au long de ma carrière. Je lui dois tout. Grâce à lui, nous sommes devenus au fil des années des pionniers de la reconstruction faciale. C'est sous sa houlette que nous avons eu la chance de réaliser le 27 novembre 2005 la première greffe partielle du visage sur une jeune femme défigurée par son chien, Isabelle Dinoire. Cette opération, qui a fait le tour du monde, nous a conféré une énorme notoriété mais aussi une importante responsabilité et a, de ce fait, ouvert un extraordinaire champ des possibles.



Au bloc, en pleine intervention.

Quelles ont été les suites concrètes de cette première greffe du visage ?

Cela a notamment permis d'être Lauréat en 2009 d'un projet de recherche important dans le cadre des investissements d'avenir (EQUIPEX) et de créer plus tard l'Institut Faire Faces*, qui est un centre de recherche et d'enseignement unique en Europe centré autour de la chirurgie de l'extrémité céphalique. Son objectif est de développer des approches diagnostiques et thérapeutiques inédites afin de redonner forme et fonctions aux visages défigurés à la suite d'une malformation congénitale, d'un traumatisme ou d'une tumeur. Il se concentre autour de trois axes prioritaires : recherche, formation et enseignement. En 2022, le bâtiment dédié à la mission de l'Institut a ouvert ses portes à côté du CHU Amiens-Picardie. L'équipe des chirurgiens, entourée d'une cinquantaine de chercheurs venus de tous horizons, y travaille en totale transversalité, ce qui caractérise la richesse de cette approche. Nous espérons que très vite le nouveau statut juridique attendu de Fondation de coopération scientifique facilitera les collaborations et intégrations. Bien évidemment, les Gueules Cassées ont toute leur place au sein de son futur Conseil d'administration.

* www.institut-faire-faces.eu



Le bâtiment de l'Institut Faire Faces, ouvert en 2022.

Pourquoi avoir accepté de rejoindre le comité scientifique de la Fondation ?

J'ai entendu parler des Gueules Cassées dès le début de ma carrière. En outre, n'oubliez pas que nous sommes implantés en terre picarde, marquée par les batailles de la Grande Guerre. L'UBFT et sa Fondation nous apportent depuis toujours un soutien sans failles, principalement dans le cadre des dossiers de recherche que nous présentons. Il m'a donc paru tout à fait naturel de répondre positivement à cette demande, dans le sillage là encore du professeur Devauchelle. Et j'en suis ravie!

L'organisation de la Fondation des « Gueules Cassées »

Le Conseil d'administration

1^{ER} COLLÈGE - COLLÈGE DES « FONDATEURS »

Général (2s) Luc Beaussant..... *Président*
Général (2s) Éric Maury
Henri Denys de Bonnaventure
Patrick Remm
Dr Emmanuel Gemp

2^E COLLÈGE - COLLÈGE DES TUTELLES

Olivier Wickers..... *représente le ministre de l'Action et des Comptes publics*
Médecin général inspecteur Didier Lagarde..... *représente le ministre des Armées*
Préfet Patrice Molle..... *représente le ministre de l'Intérieur*

3^E COLLÈGE - COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Dr Marie-Andrée Roze-Pellat..... *Vice-présidente. Membre titulaire de l'Académie nationale de chirurgie dentaire*
Bernard Viallatoux..... *Trésorier*
Michel Jacquet
Christophe Blanchard-Dignac

COMITÉ D'HONNEUR

Marie-Hélène Mouneyrat

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Olivier Roussel..... *Secrétaire général* oroussel@gueules-cassees.asso.fr
Isabelle Bidault..... *Assistante* ibidault@gueules-cassees.asso.fr
Anne Doutremépuich..... *Assistante* adoutremepuich@gueules-cassees.asso.fr

Le Comité scientifique

PRÉSIDENT

Pr Jacques Philippon..... *Neurochirurgie. Membre de l'Académie de médecine*

VICE-PRÉSIDENT

Pr Jean-Louis Blanc..... *Chirurgie maxillo-faciale*

MEMBRES

Pr Pierre Bonfils..... *ORL – Chirurgie cervico-faciale*
Pr Catherine Chaussain..... *Biologie*
Pr Marie-Dominique Colas..... *Psychiatrie*
Pr Olivier Langeron..... *Anesthésie – Réanimation*
Pr Eric Lapeyre..... *Médecine physique et réadaptation*
Pr Phuc Le Hoang..... *Ophtalmologie*
Dr François-Xavier Long..... *ORL – Chirurgie maxillo-faciale*
Pr Michel Maille..... *Ophtalmologie*
Pr Jean-François Mathé..... *Médecine physique et réadaptation*
Pr Jean-Michel Mazaux..... *Médecine physique et réadaptation*
Dr Jean-Pierre Reynaud..... *Chirurgie plastique*
Pr François Siberchicot..... *Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie*
Pr Sylvie Testelin..... *Chirurgie maxillo-faciale*



Fondation
des « Gueules Cassées »

Appel à projets 2024

La Fondation finance depuis 2002 des projets de recherche dans le domaine des pathologies et des traumatismes crânio-maxillo-faciaux. Pour l'année 2024, elle renouvelle son appel à projets sur le thème :

PATHOLOGIE CRÂNIO-FACIALE

Prise en charge et réparation des lésions traumatiques.
Prise en charge et réparation des séquelles fonctionnelles d'origine traumatique, dégénérative ou tumorale.

Date limite de candidature
(cachet de la poste faisant foi)

15 mars 2024

2 TYPES DE FINANCEMENTS SERONT ACCORDÉS
DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS

AIDE À LA RECHERCHE

- > Elle est accordée pour un an pour l'achat d'équipements, de matériels et de consommables, indispensables aux recherches.
- > Sur justificatifs et devis détaillés du budget nécessaire.
- > Montant en fonction du projet.

AIDE INDIVIDUELLE

- > Elle est accordée pour un an, à titre individuel, éventuellement renouvelable, à des candidats titulaires ou non d'un doctorat.
- > Elle est exclusivement réservée à des chercheurs n'ayant pas d'autres sources de revenus.
- > Montant maximum de **40 000 €**.
Des justificatifs faisant état d'absence de ressources (salaire, bourse, vacation...) seront demandés.



Conception : In Fine - © Adobe Stock



Informations et dossier de candidature
à demander par email à :
ibidault@gueules-cassees.asso.fr
ou à télécharger sur le site :
www.gueules-cassees.asso.fr

Fondation des « Gueules Cassées »
20 rue d'Aguesseau - 75008 Paris
www.gueules-cassees.asso.fr



Gueules Cassées
Sourire Quand Même

Aymeric Olivier

Prendre soin des autres

Aymeric Olivier est issu d'une famille qui compte militaires, résistants et pompiers. Fâché avec le milieu scolaire, il se tourne à 15 ans vers la boulangerie mais, à 18 ans, la fibre patriotique se manifeste. Aujourd'hui, dix-sept ans après sa blessure en opération, il a trouvé une nouvelle vocation alliant soin et sport.



Dans son cabinet, ouvert en avril 2023, Aymeric prend désormais soin des autres.

C'est au 1^{er} RCP à Pamiers, en Ariège, qu'Aymeric débute dans le métier des armes en tant qu'artificier en compagnie de combat. À l'issue de ses classes, il part sur le terrain en 2004 lors des émeutes au Kosovo et y retourne pour un second mandat en 2005. En 2006, il rejoint la Nouvelle-Calédonie. C'est lors d'un saut opérationnel de nuit qu'intervient l'accident. Une chute de 200 mètres le laisse inanimé, polytraumatisé à la tête, à la colonne vertébrale, aux poumons, aux côtes et aux jambes. « Longtemps, lorsqu'on me disait que j'étais un miraculé, j'avais du mal à m'en rendre compte. Pour moi, on pouvait connaître pire. Depuis, j'ai appris à vivre avec mes douleurs et je réalise petit à petit que je suis vraiment un miraculé. »

Hélitreuillé jusqu'à l'hôpital de Nouméa, il y reste quelque temps puis est rapatrié à l'hôpital Bégin à Paris. « Le souvenir de ces longues années de rééducation intensive est très douloureux, j'avais un sentiment de grande solitude », témoigne-t-il. Le diagnostic de syndrome de stress post-traumatique est posé dès les lendemains de l'accident,



Le sport de haut niveau pour reprendre le dessus.

mais il se sent peu accompagné à l'époque. On perçoit une certaine désillusion dans la voix d'Aymeric lorsqu'il revient sur cette époque de sa vie. « *Je me suis beaucoup battu pour pouvoir continuer et me rendre utile aux camarades.* » Il est muté à Rennes au GLCAT (Groupement logistique du commissariat de l'armée de Terre). « *Dans la journée, tout va plutôt bien, les bons souvenirs prennent le dessus, mais la nuit, les cauchemars dominent.* » Aymeric connaît des moments très durs, doit suivre un traitement pour ne pas sombrer. Mais il va trouver en lui-même la ressource pour se reconstruire.

Le sport pour reprendre le dessus

C'est vers le sport qu'Aymeric se tourne pour récupérer ses capacités physiques et retrouver une part de confiance en la vie. Il a toujours été un grand sportif, pratiquant la lutte olympique et le rugby dès ses jeunes années. L'idée de devoir renoncer à ces deux disciplines est difficile à accepter. À Rennes, il se tourne vers la natation qu'il pratique quotidiennement pour se reconstruire puis découvre le jiu-jitsu brésilien. « *C'est*



Aymeric – 2^e debout en partant de la gauche – avec le groupe Milan à la frontière de la Serbie.

un combat qui se pratique au sol, ce qui supprime le risque d'être projeté en l'air. Il se pratique un peu comme un jeu d'échecs avec des avancées », précise-t-il. L'acharnement va payer. En 2013, à Paris, Aymeric accède au podium des NAGA, une compétition internationale organisée par les Américains. Il passe un accord avec son préparateur physique Vincent Colombet qui le sponsorise pour lui permettre de viser plus haut. À Rome, en 2014, il termine avec une médaille de bronze au championnat d'Europe et, l'année suivante, remporte le titre de vice-champion d'Europe au Portugal. « *Même si je ne suis pas à la première place, ma victoire est d'avoir pu me qualifier malgré mon accident. La vie est un combat comme sur un tapis, sauf que là je me battais contre moi aussi. J'ai prouvé que non seulement le sport n'était pas fini pour moi, mais que je pouvais le pratiquer avec succès à très haut niveau.* »

Aymeric a 32 ans lorsqu'en 2017 il décide de reprendre des études et de

préparer le brevet professionnel Jeunesse et Sports BPJEPS AGFF, un diplôme qui destine à devenir animateur et permet d'acquérir les compétences indispensables pour exercer en toute sécurité les activités gymniques de la forme et de la force. Cette idée lui est venue en constatant combien son propre préparateur sportif était devenu un véritable mentor. « *J'ai eu envie de rendre ce que j'avais reçu, de*

suite page 26



En poste avancé à Mitrovica au Kosovo en mars 2004, alerte Guépard.

devenir pour d'autres ce que lui était devenu pour moi », souligne Aymeric. Un défi là encore, qu'il réussit haut la main. « *La motivation a fait que ces études-là, je les ai réussies. Je suis très fier d'avoir obtenu ce diplôme d'études supérieures, moi qui m'étais arrêté en 5^e et n'avais jamais vu un PowerPoint de ma vie !* » s'exclame-t-il.

Aymeric est aujourd'hui membre du jury du BPJEPS et l'ancien candidat passé de l'autre côté de la barrière déclare : « *Les jeunes qui optent pour ces métiers doivent avoir une motivation sincère, une éthique. Je suis intransigent sur le respect des valeurs humaines.* »

Un nouveau départ professionnel

Son brevet acquis, Aymeric n'a de cesse de se perfectionner, « *d'apprendre et d'entreprendre* ». Il poursuit avec une formation d'un an en réadaptation et réathlétisation à Nantes avec le préparateur sportif Mikael Berthommier. « *Il s'agit d'aider les athlètes ou non-athlètes opérés à récupérer plus simplement et rapidement en recourant au mouvement.* » Puis il enchaîne avec une autre formation en thérapie manuelle. « *On m'a alors dit que j'avais quelque chose dans les mains, un don en quelque sorte.* »

En 2022, il opte pour une nouvelle formation dispensée par Christophe Otte, fondateur de Clinique OPS qui offre de nouvelles approches thérapeutiques pratiquées par des orthokinésistes certifiés spécialisés dans les domaines de l'orthopédie, de la posturologie et de la thérapie du sportif. « *L'orthokinésie consiste à étudier la posture dans son état dynamique pour procurer les meilleurs diagnostics et soins aux patients en souffrance posturale.* » En un mot, soigner le mouvement par le mouvement.

Aymeric multiplie les exemples, expose des cas concrets avec précision et enthousiasme. On sent à sa voix le nouveau vent qui souffle désormais sur sa vie, le nouvel élan qui éloigne peu à peu le lancinant souvenir des blessures du corps et de l'âme. « *J'ai découvert qu'en faisant du bien aux autres, je me faisais du bien à moi aussi.* »

Alors qu'il pense avoir définitivement tourné la page de son passé militaire, Aymeric entend parler des Gueules Cassées par des membres de son groupement parachutiste. « *Ils m'ont donné le contact d'Emma, une femme extraordinaire qui m'aide énormément dans mes démarches.* » Il vainc ses réticences et se rend à une Assemblée générale de l'UBFT. « *Au début, je ne me sentais pas légitime et puis les camarades m'ont rassuré : aux Gueules Cassées, on ne laisse personne au bord de la route.* » Aymeric y a totalement sa place. C'est même lors de cette Assemblée générale qu'on insiste pour qu'il soulage René Chiaramonti, délégué de Corse, 95 ans. « *René avait le dos complètement bloqué, il n'arrivait même plus à marcher. Je n'osais pas intervenir au début mais je me suis laissé convaincre, j'ai passé une demi-heure dans sa chambre à le manipuler. Et puis, nous avons rigolé ensemble ! Le soir même, il marchait aux Champs-Élysées et il est allé au cabaret ! J'ai presque moi-même du mal à comprendre comment c'est possible. En fait, cela venait de lui aussi. En thérapie, il faut être deux pour réussir.* » Beaucoup d'émotion passe dans ce témoignage d'un moment de soins mais aussi de vie.

Depuis, Aymeric approfondit encore sa pratique par des formations comme celle en ostéothérapie tout en exerçant dans son propre cabinet à Limoges et travaille en réseau avec



Aymeric se qualifie dans les compétitions internationales de jiu-jitsu brésilien.

d'autres professionnels du milieu paramédical. Un cabinet qu'il a pu ouvrir en avril 2023 grâce à l'aide financière de l'UBFT. « *Je suis aujourd'hui porte-drapeau du Limousin. Je ne le fais pas par devoir, mais par reconnaissance pour ce que les Gueules Cassées ont fait pour moi et aussi par envie et fierté* », affirme-t-il.

Si Aymeric est impatient de voir se développer sa patientèle, il a aussi deux rêves : en parvenant à chasser les vieux démons, pouvoir vivre une vie normale à deux avec sa compagne qui l'a énormément soutenu dans sa renaissance. Et avoir l'opportunité de prendre soin de ses camarades militaires blessés en leur apportant ses compétences et conseils pour les aider à mieux vivre avec leurs blessures.



Le domaine des Gueules Cassées

Un lieu unique

Notre domaine dispose de tous les équipements à même de faciliter le déroulement de votre séjour et de vos événements :

- Une salle de restaurant modulable pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes
- Un bar avec terrasse
- 48 chambres climatisées, avec connexion Wifi
- Une chapelle
- Un complexe aquatique
- Un court de tennis, des terrains de pétanque et un mini-golf
- 35 hectares de garrigue et pinède classés zone naturelle
- 6 salles connectées, équipées de matériel audiovisuel pour 6 à 200 personnes
- Des parkings sécurisés



Vous êtes une association ou une entreprise ?

Nous disposons de tout l'équipement nécessaire à vos séminaires et réunions.

Un domaine, une histoire...

Le domaine des Gueules Cassées a été acquis en 1934 pour accueillir les blessés à la face et les ressortissants du monde combattant de la Grande Guerre aux OPEX, ainsi que les gendarmes, douaniers, policiers et pompiers blessés en service.

Aujourd'hui, le domaine propose des séjours de repos, de vacances et organise également tout événement institutionnel, mémoriel ou festif.

Une équipe professionnelle et attentionnée vous accueille toute l'année dans ce lieu magique, au pied du mont Coudon, face à la Méditerranée.



Contact

Tél. : 04 94 61 93 00
Mail : coudon@dgc83.com
www.domainedesgueulescassees.fr
151 avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var



Vous êtes un particulier ?

Choisissez notre domaine pour vos séjours ou l'organisation de vos réceptions, anniversaires, mariages, baptêmes, cousinades...

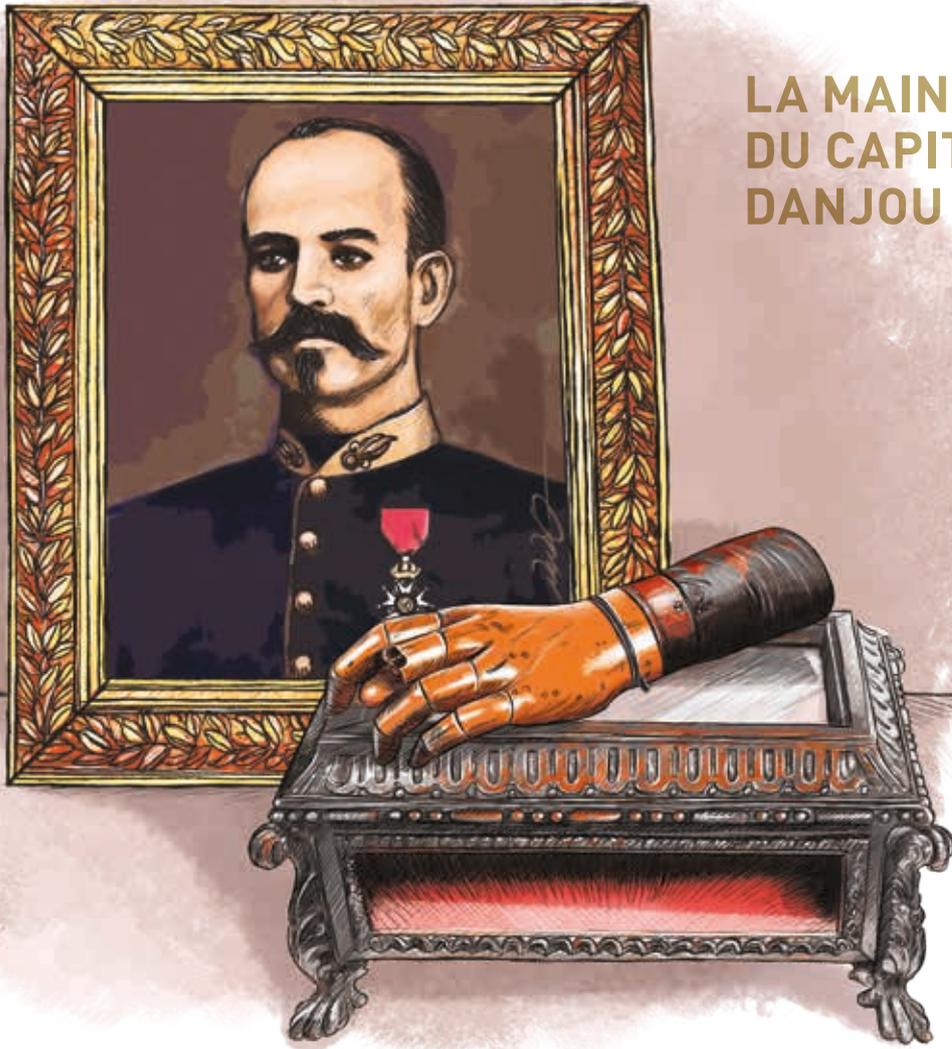
LES PETITES HISTOIRES DE L'HISTOIRE

LE BARDA DU POILU

Durant la Grande Guerre, les Poilus portent lourd sur eux : jusqu'à 35 kilos en plus de l'uniforme, de la capote de laine, du casque Adrian et de l'armement composé du fusil avec sa baïonnette, de 200 cartouches et 6 grenades. Harnachée de tous côtés à l'aide de courroies, sangles, bandoulières et bretelles, la charge est répartie en sorte de ne pas déséquilibrer le soldat. Le « barda » – expression issue du mot arabe signifiant « bât d'âne » – comprend une couverture, le havresac ou « as de carreau » en toile cirée et bois, les musettes de différentes tailles contenant linge et chaussures de rechange, la gamelle, le quart de 25 cl, des vivres pour trois jours, le nécessaire de toilette et celui d'entretien, la plaque d'identité et le livret militaires, un ouvre-boîtes, des pansements, de l'Aspirine du Rhône, de l'alcool de menthe, un nécessaire de couture. S'y ajoutent un bidon de 2 litres d'eau, parfois un second plus petit pour le « pinard », la « vache-à-eau », seau pliable de 5 litres en jute, lin et bois, ainsi qu'une partie de charge collective, cantine, marmite, tente abri avec piquets et sardines. Des outils complètent le tout : lanterne de tranchée pliante, serpe portable, scie articulée, cisaille à barbelés, crécelle d'alerte au gaz et masque, sifflet, boussole, porte-cartes, jumelles et même martinet pour enlever la boue et la vermine des vêtements. Et, pour le moral, quelques grammes encore de chocolat Menier, les porte-bonheurs comme Nénette et Rintintin, la boîte à grillons, le crayon et quelques feuilles, les photos et lettres des êtres chers.



LA MAIN-PROTHÈSE DU CAPITAINE DANJOU



© Fernando Da Silva

Le capitaine Jean Danjou, né en 1828, rencontre la vocation militaire à l'adolescence, alors qu'il travaille dans la bonneterie familiale. Entré à l'école de Saint-Cyr à l'âge de 19 ans, il intègre trois ans plus tard le 2^e régiment étranger au grade de sous-lieutenant. Le 1^{er} mai 1853, au cours d'une mission topographique en Algérie, son fusil explose et il perd la main gauche. Il porte dès lors une prothèse articulée en bois. Lieutenant puis capitaine nommé à titre exceptionnel au siège de Sébastopol en Crimée en 1854, il est

promu capitaine adjudant-major et honoré de la croix de chevalier de la Légion d'honneur deux ans plus tard. Affecté au 26^e RI, il revient bientôt au 2^e RE avec lequel, en 1859, il participe aux batailles de Magenta et Solferino en Italie. Quatre ans plus tard, il embarque pour l'expédition du Mexique où, durant la mythique bataille de Camerone en avril 1863, il oppose une résistance farouche à l'ennemi et meurt d'une balle en pleine poitrine. Ses hommes refusent à leur tour de se rendre et quarante d'entre eux succombent. Après la

bataille, on cherche en vain parmi les dépouilles la main-prothèse du capitaine. Elle ne sera retrouvée qu'en 1865 dans des circonstances imprécises. Rapportée à Sidi bel Abbès, elle rejoint enfin la crypte du musée de la Légion étrangère à Aubagne. Relique symbolique de l'engagement et de l'héroïsme des légionnaires, elle est exposée lors de la cérémonie honorant les héros de Camerone, le 30 avril de chaque année, et l'honneur suprême de porter le coffret la contenant échoit à un vétéran distingué par la Légion.

L'équipe des pôles d'aide aux blessés de Toulon et Brest ainsi que la direction aux Invalides.



Tours et contours de la CABAM

L'unité de coordination de la CABAM – acronyme de Cellule d'Aide aux Blessés et d'Assistance aux Familles de la Marine – est située au cœur de l'Hôtel des Invalides dans le VII^e arrondissement de Paris. Sa mission : accompagner les marins et leurs proches en cas de blessure ou de maladie, ainsi que les familles des marins décédés. Elle est dirigée par la capitaine de frégate Rosalie Ranalli, qui nous accueille dans son bureau pour un tour d'horizon complet.

Placée sous la tutelle de la direction du personnel de la Marine, la CABAM compte actuellement deux antennes, respectivement installées à Brest et à Toulon. Créée en 2011, la CABAM a pour objectif d'assurer, d'une part, le suivi de marins souffrant de blessures physiques et/ou psychiques jusqu'à leur reprise de service, leur réforme ou leur reconversion et, d'autre part, l'accompagnement des familles des marins décédés en service ou hors service. Pour faire simple, l'antenne de Toulon se subdivise en deux entités : un pôle d'aide aux blessés et aux malades qui les accompagne dans toutes les dimensions de leur prise en charge, un autre consacré à l'assistance aux familles endeuillées. « Notre volonté est de nous inscrire au plus près des marins concernés, rappelle en préambule Rosalie Ranalli. Cette approche passe par le positionnement géographique de nos deux antennes : récemment mis en place en avril 2023, le pôle d'aide aux blessés et malades de l'antenne de la CABAM, à Brest, est implanté en immédiate proximité de



Retrouver le cap.

l'hôpital Clermont-Tonnerre. À Toulon, nous allons déménager en 2024 afin que les pôles blessés et familles endeuillées soient également situés au plus près de l'hôpital Sainte-Anne. De quoi permettre à nos bénéficiaires d'articuler plus facilement leurs rendez-vous auprès de leurs référents CABAM avec leurs séjours hospitaliers ou leurs visites médicales. Cette accessibilité des référents est et sera également une plus-value pour les aidants qui pourront ainsi trouver une écoute et un soutien. »

[suite page 32](#)

Quelques chiffres clés

- 770 *dossiers de blessés et de malades actuellement en cours*
- 400 *dossiers ouverts en moyenne chaque année (moitié en service, moitié hors service)*
- 2 *antennes (Brest et Toulon) coordonnées par le bureau de Paris avec un effectif de 15 personnes*
- 2 *stages de sport organisés chaque année à Toulon et à La Trinité pour un total de 16 participants.*



Journée avec nos blessés aux Invalides, en juin 2023, avec le Bagad de Lann-Bihoué.

Des missions tous azimuts...

La CABAM est donc chargée de coordonner les actions engagées par les intervenants, en apportant une aide administrative, juridique, morale au personnel blessé ou malade mais aussi d'assurer une assistance administrative et d'accorder les droits financiers aux familles des marins décédés en activité de service, de les soutenir dans la durée et de traiter leurs dossiers dans les meilleures conditions de temps et d'efficacité. L'autre particularité de la CABAM, c'est de suivre les blessés hors service et les malades. « *Nous partons du principe que tout accident médical grave doit également pouvoir être pris en charge sous tous ses aspects, car il impacte largement autant les personnes atteintes et leurs familles* », souligne à ce propos Rosalie Ranalli. Le suivi peut s'étaler de quelques mois jusqu'à une dizaine d'années.



Des stages pour retrouver le goût du sport.

Cet accompagnement humain au long cours constitue l'une des principales marques de fabrique de la CABAM... Qu'il s'agisse de proposer des postes

adaptés en termes d'horaires et de contenu au sein des effectifs de la Marine ou de guider les personnels vers des opportunités de reconversion, via par exemple des immersions en entreprise. Et ce, en étroite coordination avec Défense Mobilité. Afin d'assurer au mieux le spectre complet de ses missions, la cellule s'attache en outre à entretenir un lien permanent avec le réseau des assistants sociaux, que ce soit en France métropolitaine ou en Outre-mer. « *Au cours de ces prochains mois et de ces prochaines années, nous allons développer l'axe "familles et proches aidants" car eux aussi sont souvent désemparés et en grande détresse*, précise la cheffe de la CABAM. *Ils ont besoin d'écoute active, d'aide psychologique et de soutien. Nous envisageons d'ailleurs d'organiser des journées dédiées à leur intention.* » Dernier point : en cas de disparition tragique, le pôle d'assistance aux

Rosalie Ranalli en un verbatim

« On n'arrive pas dans ce poste par hasard... Cela nécessite une réelle capacité d'empathie et de bienveillance, tout en conservant la distance indispensable au service d'une efficacité maximale. C'est humainement très fort. Quand on me l'a proposé, j'ai pris la mesure de l'engagement qu'il induisait, notamment en termes de contrainte temporelle. Mes week-ends peuvent en effet être interrompus à tout moment. Il en va de même pour mes permissions. Le cœur de mon métier, c'est l'impondérable, d'où une disponibilité 7 jours/7 et H24 durant toute la durée de mon affectation. Non seulement j'assume pleinement ce choix mais j'en suis ravie car j'ai le sentiment profond d'aider des frères d'armes blessés ou décédés dans l'exercice de leurs fonctions, un profond respect pour leur dévouement et leur courage. »

familles de la CABAM basé à Toulon prend contact avec les proches du défunt *via* l'assistante sociale, contacte et répond aux questions des commandants souvent confrontés pour la première fois de leur carrière au décès de l'un de leurs collaborateurs et assure un suivi administratif et financier.

La reconstruction par le sport

La CABAM organise également des stages de reconstruction par le sport d'une durée de cinq jours à dominante sportive, soit à La Seyne-sur-Mer pour la zone de Toulon, soit à La Trinité-sur-Mer pour celle de Brest. Ces stages – entièrement financés par Entraide Marine et donc gratuits pour les bénéficiaires médicalement aptes à participer – sont pilotés par les référents, aidés par des moniteurs de sport et soutenus par une équipe médicale (psychologue et kinésithérapeute) du Service de Santé des Armées. Le programme est particulièrement varié et attractif : voile,



Solidarité d'équipage.

paddle, randonnées, trottinette électrique... « Cela permet à des blessés, souvent sujets à des troubles post-traumatiques d'intensité variable, à des blessés physiques ou à des malades (rémission cancers), de renouer avec l'esprit d'équipage et de camaraderie qu'ils ont connu, de sortir de la routine

hôpital-maison, de retrouver le goût du sport et de l'effort collectif et, surtout, l'envie de continuer, explique Rosalie Ranalli. En un mot, de lutter contre la désocialisation dans un cadre ouvert et bienveillant, aucune forme de jugement n'étant portée sur personne. » Au-delà de cette dimension psychosociale, ces quelques jours peuvent aussi conduire à détecter des stagiaires en grande précarité et à anticiper une éventuelle aggravation de leur situation : « J'ai le souvenir d'un militaire qui risquait de devenir SDF à la fin du stage, ne disposant plus d'aucun logement. Il s'en est ouvert à nous au cours de la semaine, ce qui nous a permis de trouver une solution adaptée. Ces stages favorisent en outre le tutorat informel : une femme atteinte d'un cancer a ainsi pu venir en aide à une sœur d'armes, souffrant de la même affection. Vivant un parcours identique, elles se sont comprises et soutenues. J'essaie pour ma part de me libérer systématiquement afin de passer au minimum deux soirs et une journée complète avec eux... L'objectif étant de



Tous en trottinette! Stage blessés à La Seyne-sur-Mer.

suite page 34

leur montrer très simplement que nous sommes à leurs côtés. Le soutien moral s'avère en effet tout aussi fondamental que les soins physiques et médicaux. » Souvent, les contacts noués entre les stagiaires perdurent bien au-delà de la semaine, ce qui contribue aussi à leur réinsertion : « Ils n'hésitent plus à contacter leurs référents où à aller à leur rencontre, notamment à Brest.... Les référents ne sont plus seulement des voix au téléphone mais des personnes physiques. Chaque situation est de fait différente et doit faire l'objet d'un suivi personnalisé. D'une manière générale, la Marine et la CABAM ne laissent jamais personne au bord de la route. Très au-delà d'une simple approche administrative, cela constitue pour nous une obligation morale forte et un axe majeur de notre mission. »

Infos pratiques

Antenne de Paris :

Hôtel National des Invalides

129 rue de Grenelle - 75007 PARIS

Tél. : 01 44 42 39 52 / 01 44 42 39 35

Antenne de Toulon

Pôle d'aide aux blessés

Tél. : 04 22 43 54 87

Pôle d'assistance aux familles

Tél. : 04 22 42 12 31

Mail : cabamblesses@gmail.com

Antenne de Brest

Pôle d'aide aux blessés

Tél. : 02 98 22 02 66

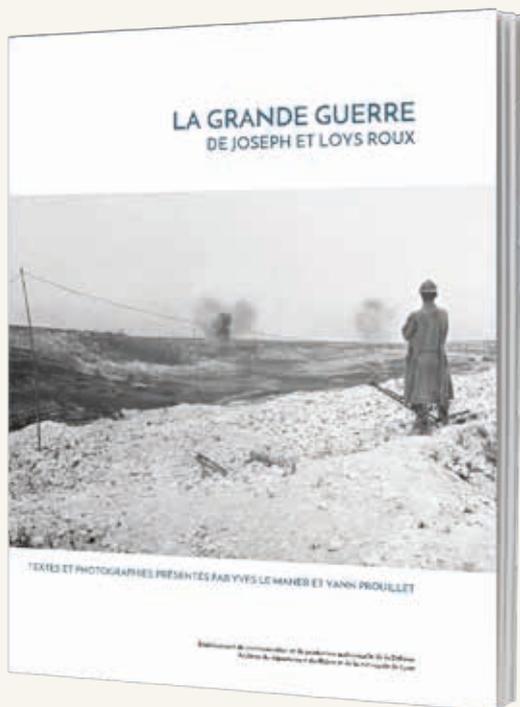


Lors d'un stage blessés, en 2022.



Randonnée durant le stage blessés à La Seyne-sur-Mer, septembre 2023.

La plume et l'objectif dans la Grande Guerre : le témoignage des frères Roux



Joseph et Loys Roux, prêtres et engagés volontaires comme infirmiers dans l'armée française en août 1914, sont, déjà avant la guerre, des photographes amateurs passionnés.

À travers leurs mots et leurs images, c'est un ensemble de scènes prises sur le vif qui se dessine au fil des pages : la vie des poilus dans les tranchées, le transfert des blessés, l'assaut sur les lignes ennemies pour avancer de quelques centaines de mètres, la reddition de soldats allemands, l'explosion des obus à gaz, la fuite des civils sous les bombardements, jusqu'à l'entrée en Allemagne, chez l'ennemi vaincu.



256 pages – 188 photographies
 Format : 19,5 x 26 cm – Couverture souple
 Prix : 29 € TTC
 Mise en vente : 19 octobre 2023

BON DE COMMANDE

À renvoyer ou à recopier sur papier libre, accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'ECPAD).

ECPAD - A/C - 2 à 8, route du Fort - 94200 Ivry-sur-Seine Cedex.

Merci d'indiquer vos coordonnées en **CAPITALES**.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Tél _____

Désignation de l'article	Prix unitaire TTC	Quantité	Frais d'expédition TTC (à rajouter au total)	Cocher votre choix
La Grande Guerre de Joseph et Loys Roux	29 €	1	3 €	
		2	0,01 €	
		Autre quantité, précisez :	0,01 €	

Je souhaite être informé(e) des dernières sorties et des promotions de la boutique ECPAD.

Oui Non

E-mail _____

Information – Modification des tarifs de livraison : à compter du 7 octobre 2023, le tarif des frais de livraison pour toute commande de livres d'un montant inférieur à 35 € TTC est fixé à 3 € TTC conformément aux dispositions de l'arrêté du 4 avril 2023 relatif au montant minimal de tarification du service de livraison du livre. Pour toute commande de livres d'un montant supérieur ou égal à 35 € TTC, le tarif des frais de livraison reste inchangé (0,01 € TTC).

Vos données personnelles sont collectées par l'ECPAD, destinataire et responsable de traitement, afin de traiter votre commande. Vous pouvez retirer votre consentement, exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité, de limitation du traitement en contactant l'ECPAD par email : dpd@ecpad.fr.

Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) .

Des nouvelles... en vers... de nos domaines

Article paru dans le bulletin numéro 75 de janvier 1949 de l'Association, car notre magazine a porté, pendant de longues années le nom de « bulletin ». En 1941, l'Association était propriétaire de trois domaines. Aujourd'hui elle possède encore le domaine des Gueules Cassées qui est situé à La Valette-du-Var (83).

Vous qui n'avez pas encore visité nos maisons, qui n'avez pas encore eu, peut-être, la possibilité d'y séjourner, ne serait-ce que quelques jours, voulez-vous savoir ce qu'en pense un de nos bons camarades Alfred Genolhac ? Ce dernier, dont l'âme est poétique, s'exprime en vers « dignes de la postérité », dit-il, non sans ajouter modestement un point d'exclamation ! Mais, jugez-en vous-mêmes d'après les trois petits

poèmes qu'il a dédiés à chacune de nos maisons et que nous reproduisons dans l'ordre où il les a visitées. Pour ce numéro, il s'agit de notre ancien domaine de La Chaumette qui était situé à Joué-lès-Tours (37). Ce domaine acquis avant la Seconde Guerre mondiale a accueilli pendant la durée du conflit le siège administratif de l'Union ainsi que ses archives, mais également des camarades réfugiés et des pupilles.

La Chaumette

*En attendant que l'on remette
Au Coudon ses plus beaux atours,
Allez flâner à La Chaumette,
La perle de Joué-lès-Tours.*

*Dans son parc digne de Thélème,
Après un stage à chaque banc,
Allongez votre belle flemme
Sous un vieux cèdre du Liban.*

*Vous pourrez y goûter l'ut dièse
Du rossignol roi des chanteurs,
Ou quelque histoire marseillaise
De Mano, prince des conteurs.*

*Et puis, partez à l'aventure,
Au gré de l'heure et du chemin !
Le spectacle de la nature
Vous fera l'âme d'un gamin.*

*Mais vous aurez à la tablee,
Comme après un tournoi de ski,
Un coup de fourchette endiablé
À faire tiquer Szumlanski.*

*Et même un convive sévère
Sera d'un esprit enjoué
Quand il aura vidé son verre
De généreux Noble-Joué.*

Qu'en dites-vous, chers camarades ? N'êtes-vous pas convaincus, maintenant, qu'il vaut la peine de visiter les maisons des Gueules Cassées ?

En tout cas, vous aurez très certainement apprécié avec nous l'aimable talent de notre camarade Alfred Genolhac, à qui nous adressons toutes nos cordiales félicitations.

Dans le prochain magazine, vous trouverez le poème *Le 15 août à Moussy*, domaine qui était implanté à Moussy-le-Vieux (77).

Alfred Genolhac, membre actif n° 9693, a été blessé en 1915. Il est décédé en 1973.

Écrire pour survivre

« **D**ans la tourmente » a été écrit en juin 2017 par le chef de bataillon Christian Vergonnier du 31^e régiment du génie à Castelsarrasin.

La blessure physique subie à Gao au Mali en 2015 a déclenché une violente blessure psychologique dans l'année qui a suivi. Les démons des combats du passé sont revenus brutalement à la surface.

La lutte rude, laborieuse et inégale contre cet ennemi invisible n'est toujours pas terminée. Là où il y avait un avant, il y aura désormais un après. Son refuge, le travail et surtout ne jamais s'arrêter, sans quoi l'issue pourrait être fatale. Ses remèdes, la cuisine, le chant et l'écriture. Peu importe la puissance littérale d'un poème car c'est l'énergie déployée pour survivre après une période aussi sombre qu'il faut

retenir. « *Il y a des cicatrices physiques cachées par des vêtements et des cicatrices émotionnelles cachées avec des sourires.* » Les cicatrices physiques ne peuvent pas toutes être camouflées et quand la force de sourire a disparu, le besoin d'en finir est palpable et semble inéluctable.

La nécessité d'en découdre, renforcée par l'instinct de survie prennent parfois le dessus et permettent de ressusciter d'entre les « vivants-morts ».

Aujourd'hui, toujours en activité mais éternellement meurtri, le chef de bataillon Vergonnier œuvre toujours pour sa résurrection psychologique et continue à écrire lorsque le temps le lui permet mais surtout quand son passager noir hante son esprit.

Notre camarade est membre de l'UBFT depuis 2017.

Dans la tourmente

*L'orage gronde, inlassablement,
L'eau ruisselle sur mon visage,
L'horizon perturbe mes sentiments,
Impossible de tourner la page.*

*Mettre un voile sur le passé
Pour mieux vivre le présent,
Rien ne peut s'effacer,
J'erre parmi les vivants.*

*Pensées torturées d'une âme perdue,
À la recherche d'une rédemption possible.
Éprouvante quête d'une main tendue,
Du moindre espoir perceptible.*

*Fuir inexorablement les évidences
Comme un simple exutoire,
Dans l'attente de l'ultime sentence,
Vivre de gloire et de déboires.*

*Il y a longtemps, j'ai pris cette décision,
Un choix de vie lourd de conséquences.
J'ai pourtant eu la douce vision
De quitter cette Terre avec élégance.*

*La réalité est bien plus obscure,
Impossible de maîtriser l'hémorragie.
Les démons sont avenants de nature,
Ils ont pris le contrôle de ma vie.*

Agenda des instances de gouvernance de l'UBFT

- 24 août :**
- Réunion de la commission des aides aux membres
 - Réunion de la commission des adhésions
- 14 septembre :** Réunion du Bureau de l'Association
- 26 septembre :** Réunion de la commission des aides aux membres

- 3, 4 et 5 octobre :** Séminaire des délégués et porte-drapeaux
- 25 octobre :** Réunion de la commission des aides aux membres
- 26 octobre :** Conseil d'administration

En bref



Les délégations

Le Conseil d'administration, qui s'est réuni le 26 octobre 2023, a décidé de nommer Philippe Lemarchand porte-drapeau de Normandie, dont le délégué est Jérôme Bouchet.

Les nouveaux camarades

53 camarades nous ont rejoints suite à l'avis de la commission qui s'est réunie le 24 août 2023. Cela porte à **254** le nombre de nouveaux membres qui ont rejoint l'UBFT depuis le début de l'année. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons les rencontrer lors des réunions régionales en 2024.

Délégation Bourgogne



Robert Esquirol et le général Hubert Charvet.



27 JUIN 2023. Dans le cadre de la sympathique manifestation organisée pour le départ des officiers de l'école de la Gendarmerie de Dijon, notre délégué régional Robert Esquirol avait répondu favorablement à l'invitation du général Hubert Charvet, commandant l'école depuis le mois de décembre 2022.

Robert a profité de cette invitation pour offrir au général Hubert Charvet la bande dessinée *La chambre des officiers*, qui raconte l'histoire d'une Gueule Cassée de la Première Guerre mondiale (voir magazine n° 364).

Délégation Aquitaine Nord

Volley-ball assis aux couleurs des Gueules Cassées



L'équipe de volley-ball assis, dont Guillaume n° 1, Cyrille n° 5 et Michel, notre délégué, n° 7. Toute l'équipe porte des maillots au logo des Gueules Cassées.

14 MAI 2023. Au Haillan, Michel Potriquet, délégué régional Aquitaine Nord de l'UBFT, a été invité par son porte-drapeau Guillaume Ducrocq à assister à la dernière journée du championnat de volley-ball assis qui s'est déroulé dans le gymnase de cette même ville.

Ce championnat, réparti sur six dates tout au long de l'année dans diverses villes en France (Lille, Lyon, Paris...), a regroupé neuf clubs de niveau national et, lors de cette journée, il restait encore à trois clubs, dont ceux d'Orléans, de Lille et le volley-ball Club du Haillan (VBCH), à s'affronter afin de finaliser le classement de tous les clubs qui ont participé à ces journées de compétition.

Belle performance pour l'équipe du Haillan qui a obtenu la quatrième place pour sa première participation. Guillaume, amputé d'un membre inférieur, n'est pas le seul

de l'équipe du Haillan à être une Gueule Cassée. Cyrille Chahboune, amputé des deux membres inférieurs, fait aussi partie de notre Association.

Guillaume et Cyril sont en outre membres de l'équipe de France de cette discipline, et ont été retenus pour participer à la coupe du monde qui se tiendra en Égypte au mois de novembre. Ce championnat leur permet de parfaire leur technique afin d'être les plus performants en équipe nationale. Les spectateurs ont apprécié et vivement applaudi la performance réalisée par l'ensemble des joueurs, femmes et hommes, accompagnés par quelques volleyeurs non blessés, afin de relayer à tour de rôle les sportifs les plus éprouvés par la pratique de ce sport.

Bravo à nos camarades et à l'ensemble des sportifs pratiquant cette discipline !



Compétition sur le terrain et super ambiance dans l'équipe.

Gueule Cassée et vice-champion de France handisport moto



Thibaut avec sa moto.



Bravo pour son titre de vice-champion de France !

9 ET 10 SEPTEMBRE 2023. À Pau-Arnos se sont déroulées les dernières épreuves du championnat de France handisport moto dans lesquelles était engagé un nos camarades, Thibaut Foray, dans la catégorie 1 000 cm³.

À l'issue des courses de ce week-end, Thibaut termine vice-champion de France. Il conclut cette saison sur une légère déception car il n'est qu'à quelques points du premier.

Il s'agit néanmoins d'une très belle performance, sachant qu'à la suite de la destruction de sa moto lors de l'incendie de son atelier, il n'a reçu sa nouvelle machine qu'un mois avant ces deux courses, et les pièces spécifiques de compétition seulement deux jours avant.

Malgré cela et grâce à ses partenaires, il est présent sur la ligne de départ avec le meilleur temps des essais qualificatifs, obtenant ainsi la pole position.

Notre camarade garde le moral et ce résultat ne fait que conforter sa volonté de se battre pour décrocher le titre de champion de France l'année prochaine.

En attendant 2024, il a continué de vivre sa passion en participant à une course d'endurance (4 heures) en moto avec les pilotes valides.

Nous souhaitons à notre camarade de prendre encore beaucoup de plaisir avec sa moto et, pour 2024, de décrocher le titre de champion de France.



Un champion : c'est un homme, une machine mais aussi une équipe.

Christian Gousseau, en route vers les étoiles

24 SEPTEMBRE 2023. Notre camarade Christian Gousseau (voir *Magazine* n° 360, rubrique *Portrait*), a terminé en 3h55 le marathon de Berlin, accrochant ainsi une médaille de plus, la cinquième, à l'épreuve des *Abbot World Marathon Majors*, compétition internationale regroupant les courses majeures annuelles de marathon.

Le marathon de Berlin fait partie de ces six plus grands marathons du monde, avec Boston, Londres, New York, Chicago et Tokyo.

Après New York, Tokyo, Chicago, Londres et Berlin, il reste à notre camarade à participer et à finir le marathon de Boston pour recevoir la prestigieuse médaille à six étoiles des *Abbot World Marathon Majors*.

Nous souhaitons bon courage à notre camarade pour ce dernier marathon.



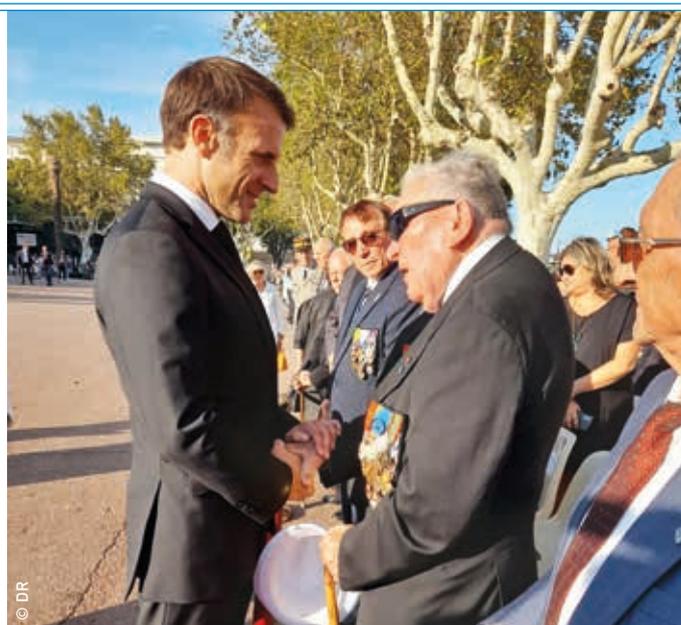
Christian au marathon de Berlin.



Délégation Corse

28 SEPTEMBRE 2023. À Bastia, lors des commémorations célébrant le 80^e anniversaire de la libération de la Corse, Emmanuel Macron, président de la République, a assisté à une prise d'armes place Saint-Nicolas en présence d'unités militaires dont l'histoire est liée à la libération de l'île, qui a été le premier territoire français libéré, le 4 octobre 1943.

Notre délégué régional René Chiaramonti, qui représentait l'UBFT lors de cette cérémonie, a salué et échangé avec le président Emmanuel Macron.



René Chiaramonti et le président de la République.

Délégation Hauts-de-France

1^{ER} SEPTEMBRE 2023. À Arras, Éric Sulkowski, délégué régional des Hauts-de-France, a répondu favorablement à l'invitation des autorités de la ville afin d'assister aux cérémonies marquant le 79^e anniversaire de la libération d'Arras.

Notre camarade en a profité pour se présenter aux autorités et offrir la bande dessinée des Gueules Cassées à

Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, et à Frédéric Leturque, maire d'Arras et président de la communauté urbaine d'Arras, qui était accompagné de Nassim Amajoud, conseiller municipal, délégué aux affaires patriotiques et militaires.

Bravo à notre délégué pour son engagement !



Éric Sulkowski, Frédéric Leturque, maire d'Arras, et Nassim Amajoud, conseiller municipal.



Délégation Paca Provence

Hommage aux soldats morts pour la France

30 SEPTEMBRE 2023. Sur l'esplanade des Opérations extérieures à Lançon-Provence (13) s'est déroulée l'inauguration de la stèle dédiée aux soldats morts pour la France en opérations militaires extérieures.

De nombreuses personnalités, comme Julie Arias, maire de Lançon-Provence, Jean-Marc Zulesi, député, le général Pierre Real, commandant la BA 701 de Salon-de-Provence (13), ainsi que de nombreux présidents d'associations de combattants ont honoré de leur présence cette manifestation organisée par Jean-Baptiste Falzon, président de l'association des combattants, entouré des anciens combattants et porte-drapeaux de la commune et de plusieurs départements alentour.

À cette occasion, les Gueules Cassées étaient représentées par Bernard Tomasetti, délégué régional, accompagné de Jean-Daniel Marquis, administrateur, et Mickael Galeran, porte-drapeau de l'UBFT.

L'assemblée, qui comptait environ 200 personnes, a ensuite été invitée à la salle des fêtes du village pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Merci à nos camarades qui ont représenté notre Association lors de cette belle cérémonie.



Bernard Tomasetti, Julie Arias, Mickael Galeran et Jean-Daniel Marquis.

Délégation Languedoc-Roussillon

Le centenaire de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

N'oublions pas Gabriel Boissy



Daniel sur la tombe en 2011.

DEPUIS 2011, notre camarade Daniel Tamagni, porte-drapeau de la délégation Languedoc-Roussillon, s'est donné pour mission depuis plus de dix ans d'entretenir la tombe de Gabriel Boissy située dans le cimetière de la commune gardoise de Souvignargues.

C'est en 2011 que Daniel découvre, lors de la cérémonie du 11 novembre, cette tombe à l'abandon et décide immédiatement de s'atteler à sa restauration. Depuis, chaque année, il revient nettoyer la tombe de celui qui fut l'initiateur de la Flamme sacrée sous l'Arc de Triomphe.

Né en 1879 au Lonzac en Corrèze, Gabriel Boissy participe à la Première Guerre mondiale au cours de laquelle il est blessé. C'est en 1923, alors qu'il est journaliste à *L'Intransigeant* qu'il eut l'idée d'une flamme sacrée sur le tombeau du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.



La tombe de Gabriel Boissy prête pour la cérémonie du centenaire.

Ainsi, pour la première fois le 11 novembre de cette même année, la Flamme est allumée sur la tombe du soldat inconnu par André Maginot, ministre de la Guerre. Depuis ce jour, la Flamme est ravivée chaque soir à 18h30. Officier de la Légion d'honneur, il décède en 1949 à Biot dans les Alpes-Maritimes et est enterré dans ce village du Gard d'où est originaire son épouse.

En janvier 2023, la commune de Souvignargues sollicite les Gueules Cassées afin de financer la réalisation d'une réplique en pierre de la bouche à feu de la tombe du soldat inconnu. L'UBFT accepte de financer cette réplique qui est installée sur la tombe de Gabriel Boissy (voir photo) dans le cadre de la cérémonie du centenaire en novembre 2023. Merci à notre camarade Daniel pour son dévouement depuis tant d'années

Médillés !

14 JUILLET 2023. À Nîmes, deux de nos camarades ont été mis à l'honneur :

- Notre camarade, le sergent-chef Franck, décoré de la Médaille militaire par décret en 2022, s'est vu remettre sa décoration par le colonel Grégoire Chéreau, chef de corps du 4^e régiment du matériel, en présence de sa compagne, de ses enfants et de ses parents.
- Notre camarade, le capitaine Steve, nommé chevalier dans l'Ordre national du Mérite, a également été décoré par le colonel Grégoire Chéreau, en présence de son épouse et de son fils.

Nous présentons nos sincères félicitations à nos deux camarades.



Le capitaine Steve et le sergent-chef Franck.

3^e édition du Raid SICUT* : de Lorient à Ouistreham



Le cimetière américain de Colleville (14).

SEPTEMBRE 2023. Le Raid SICUT est né en 2021 avec pour objectif de mettre à l'honneur les blessés de guerre au sein d'une activité physique rappelant les valeurs de fraternité et de cohésion, et regroupant des anciens et actuels militaires. L'association des blessés à leurs frères d'armes valides permet de prolonger les liens forts qui les unissent, liens renforcés également par le devoir de mémoire envers nos disparus de l'ancienne génération du feu, mais aussi de l'actuelle génération.

Le Raid SICUT est un raid à vélo entre deux points éloignés de plus ou moins 500 kilomètres.

La première édition reliait Nîmes à Orléans, la deuxième s'est déroulée autour du mont Ventoux, et cette troisième a permis de relier la Base des fusiliers marins et commandos de Lorient (56) au Pont de Bénouville (14), rebaptisé depuis les opérations du 6 juin 1944 *Pegasus Bridge* et immortalisé dans le film *Le jour le plus long*.



Lumière rasante lors de l'étape de la journée.

Le groupe de cyclistes était composé de 11 blessés, dont 6 Gueules Cassées, et de 25 commandos de l'Air en retraite ou toujours en activité. Notre camarade Henri Rebutent, délégué des Pyrénées-Atlantiques, a participé à ce beau périple.

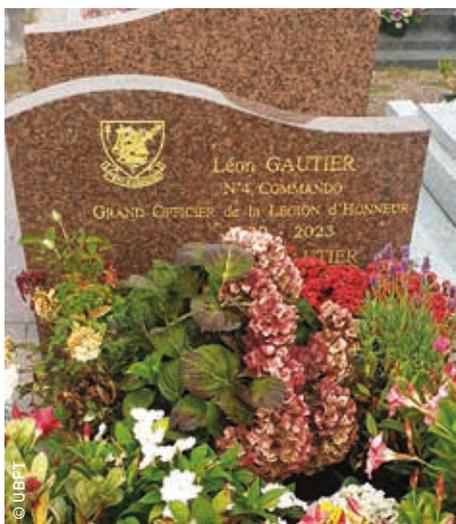
Lors de ce périple de 550 km, les participants ont fait plusieurs haltes afin de rendre hommage et fleurir le Mémorial du maquis de Saint-Marcel, la Borne 0 à Sainte-Mère-Église, le cimetière américain de Colleville-sur-Mer et le cimetière anglais de Ranville pour terminer au *Pegasus Bridge* avant un dernier hommage sur la tombe de Léon Gautier, décédé le 3 juillet 2023. Il était le dernier survivant du célèbre commando Kieffer, seule unité française à débarquer en France le 6 juin 1944.

Bravo à tous les participants de cette belle aventure, soutenue par l'UBFT!

* Le nom SICUT est un rappel de l'insigne des commandos de l'air.



Les six Gueules Cassées à la Borne 0 de Sainte-Mère-Église.



La tombe de Léon Gautier.



Henri, notre délégué, et Arnaud, heureux de cette aventure.



Tous réunis autour du portrait de Nicolas Mazier, sergent au CPA 10 tombé en Irak en août 2023.



Pegasus Bridge.

Délégation Franche-Comté

A Home for Respect – Une maison pour le respect

9 AU 16 SEPTEMBRE 2023. À Düsseldorf en Allemagne s'est déroulée la 6^e édition des *Invictus Games*.

Initiés en 2014 par le Prince Harry, les jeux Invictus soutiennent le rétablissement et la réadaptation des militaires blessés.

Lors de cette édition, 22 athlètes ont été sélectionnés pour représenter la France. Parmi eux, Michel Vuillerminaz a dignement représenté les Gueules Cassées et plus particulièrement la délégation de Franche-Comté de l'UBFT dont il fait partie. Son épouse était également membre de l'équipe 2023.

Cet événement a réuni 550 athlètes de 21 nations. Notre camarade Michel s'est illustré en décrochant la médaille d'argent au sein de l'équipe de basket fauteuil. Un grand moment pour cette équipe, car c'est la première fois dans cette compétition qu'une équipe française décroche une médaille dans un sport collectif.

Son épouse Catherine a décroché une belle médaille, l'or au tir à l'arc.

Nous présentons nos plus sincères félicitations à nos deux champions pour ces belles médailles.



Catherine et Michel entourant leur délégué Jacques Mougin.



Médaille d'or.



Catherine concentrée au tir et heureuse sur le podium.



Médaille d'argent.



Michel en pleine action sur le terrain et récompensé avec son équipe.

22 ans au service des blessés, merci Jacques !



Alain Cuinet, général Paul Dodane, Jacques Mougin et Henri de Bonnaventure.

Notre camarade Jacques Mougin, après 22 ans de fonctions comme délégué régional de Franche-Comté, a souhaité, à 83 ans, passer la main. Jacques, ancien major de la Gendarmerie nationale, est devenu membre de l'UBFT en septembre 2001 et a été nommé délégué de Franche-Comté en décembre de cette même année.

Très impliqué auprès des camarades

blessés de sa région, Jacques était également très actif auprès de l'ONACVG de son département et de l'Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles (AMGYO).

Après toutes ces années de bons et loyaux services, mais surtout de dévouement au profit de ses camarades blessés, notre ami a souhaité mettre un terme à ses fonctions afin de se consacrer un peu plus à sa famille.

Le Conseil d'administration a donc acté, à la date du 31 décembre 2023, sa démission de délégué régional de Franche-Comté (UBFT) et lui exprime toute sa gratitude pour son dévouement tout au long de ces années.

Lors de la réunion régionale de la délégation franc-comtoise, le 11 octobre 2023, dernière réunion qu'il a organisée, notre camarade s'est vu remettre la médaille des Fondateurs* par Henri de Bonnaventure, président honoraire et administrateur de l'UBFT, en présence du général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT et président du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre, et d'Alain Cuinet, administrateur de l'UBFT et président de l'AMGYO.

Merci Jacques pour toutes ces années de dévouement au profit de tes camarades blessés !



Jacques entouré des porte-drapeaux anciens et nouveaux de la délégation Franche-Comté.

* La médaille en relief représente les visages des trois fondateurs des Gueules Cassées, le colonel Yves Picot, Bienaimé Jourdain et Albert Jugon.

Délégation Paca Alpes-Côte d'Azur

Une Gueule Cassée au plan hommage 2023



Nicolas sur la place de la Concorde.



Emmanuel Macron et Nicolas.

14 JUILLET 2023. Invité par la Cellule d'aide aux blessés du Service de Santé des Armées (SSA) au plan hommage de 2023, l'adjudant-chef (ISG1G) Nicolas Piglialepre a pu participer avec toute sa famille aux cérémonies du 14-Juillet, dont le défilé militaire depuis la tribune Brest.

Notre camarade a eu l'opportunité de rencontrer Emmanuel Macron, notre président, Sébastien Lecornu, ministre des Armées, Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, ainsi que diverses autorités militaires.

À cette occasion, Nicolas a remis un courrier directement au chef des Armées afin de l'alerter sur les grandes difficultés rencontrées par les militaires de tous grades dans le traitement de leurs dossiers auprès des assurances TEGO.

Cette journée a été une réussite et restera un beau souvenir pour notre camarade et sa famille.



Nicolas, Sébastien Lecornu et Maxime dans les salons du Cercle national des Armées à Paris.



La délégation Pays de la Loire plus nombreuse qu'en 2022.



Un auditoire attentif aux informations données.



Stéphane Neveux, délégué UBFT, Benoît Luc, directeur ONaCVG 44, Caroline Arnaud-Godet, directrice ONaCVG 85, Lucien Flamant, administrateur, et Laurent Drouart, délégué UBFT.



Laurent Drouart et Stéphane Neveux, avec les nouveaux membres de la délégation.



La délégation Bretagne réunie sous le beau soleil de Ploërmel.



Les nouveaux membres de la délégation entourés des délégués de Bretagne.



Intervention de Thomas Janier, directeur de l'association Ad Augusta qui œuvre pour les blessés souffrant d'un syndrome post-traumatique, association soutenue par l'UBFT.



Anne-Sophie Rouxel, psychologue clinicienne de la Gendarmerie, Lucien Flamant et Isabelle Giry, assistante de service social de la Gendarmerie.



Joël Roumier, porte-drapeau Bretagne, Gilles Ménard, délégué 22, Lucien Flamant, délégué régional et administrateur, Robert Abian, délégué Dom-Tom et étranger, Arnaud Jaffrelot, délégué 56, et Alain Kergonou, délégué 29.



La délégation du Languedoc-Roussillon rassemblée pour une belle réunion régionale.



Ouverture de la réunion par Charles Dauphin, délégué régional et administrateur de l'UBFT.



Charles Dauphin et Henri Rebujeant entourant les nouveaux membres de la délégation.



Charles Dauphin, décoré de la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif par le lieutenant-colonel Denis Lopez, délégué militaire départemental adjoint, en présence d'Henri Rebujeant, délégué, et Daniel Tamagni, porte-drapeau de l'UBFT.



La délégation Corse sous le soleil de l'Île de Beauté.



Un auditoire attentif aux informations apportées.



Dépôt de gerbe par Christian Bacci, conseiller municipal représentant le maire d'Ajaccio, René Chiaramonti, Jacques Vergellati, ONAcVG, et le général Paul Dodane.



Brandicius Albericci, délégué de l'UBFT, s'est fait remettre la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif par le général Paul Dodane, vice-président, en présence de René Chiaramonti, délégué régional, et d'Alain Cuinet, administrateur de l'UBFT.



Jacques Vergellati, directeur départemental de l'ONAcVG, remet le diplôme d'honneur de porte-drapeau pour dix ans de fonction à Félicien Micheloni, UBFT, et pour trois ans à Michel Giorgi, AMGYO.



La délégation réunie sous le beau soleil franc-comtois.



Un auditoire attentif et intéressé.



Alain Cuinet, administrateur, le général Paul Dodane, vice-président, et Henri de Bonnaventure, administrateur de l'UBFT, avec les deux délégués Jacques Mougin et Jean Dodane, entourant les personnalités présentes.



Les nouveaux membres de l'UBFT.

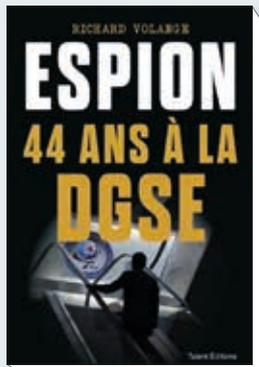


Henri de Bonnaventure, Jacques Mougin, décoré de la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif, Gérard Blonde et Philippe Quilan, porte-drapeaux de l'UBFT, qui ont reçu respectivement des mains du général Paul Dodane le diplôme d'honneur pour trente ans et vingt ans de fonction.

Livre

Espion : 44 ans à la DGSE

de Richard Volange



Talent Éditions

www.talenteditions.fr
288 pages

« **M**a vie secrète à recruter des sources, contrecarrer les opérations ennemies, opérer en Afrique et chasser les terroristes, et finir par arrêter le commanditaire présumé des attentats de Charlie Hebdo. »

« Durant le vol, mes officiers djiboutiens ont tout tenté pour obtenir des aveux de leur prisonnier à moitié groggy. Une seule fois, Peter Cherif a baissé la garde, en se mettant à pleurer à l'évocation de la mort de Saïd Kouachi, son ami d'enfance, le terroriste des attentats de janvier 2015. »

Pour Richard, la DGSE, c'est avant tout une affaire de famille. Entré à 19 ans dans les services secrets grâce à son père, lui-même agent, il va y rencontrer sa future femme et son futur beau-père. D'archiviste à agent de terrain, de Paris à Djibouti, Richard Volange a eu une carrière exceptionnelle, qui l'a mené au cœur de la politique française en Afrique et de ses erreurs. Jamais un espion avec une expérience aussi riche, ne s'était encore confié.

Générale

De Maryline Gygax Généro et Stéphanie Touré

Livre

« **A**u nom des femmes militaires, il n'est pas question de flancher. »

Cette pensée a souvent guidé Maryline Gygax Généro avant qu'elle ne devienne en 2017 la première femme directrice du Service de Santé des Armées. Une victoire pour elle, mais aussi pour toutes les femmes militaires qui, des années durant, ont dû supporter le sexisme de certains gradés, heureusement contrebalancé par la bienveillance de la plupart.

Cet ouvrage retrace l'itinéraire exceptionnel d'une femme issue d'une famille modeste, qui franchit les portes d'un univers masculin, celui de la médecine militaire. Une femme métisse, confrontée parfois au racisme, mais fière de ses deux mondes. Qui mène plusieurs vies de front – scientifique, militaire et familiale. Qui bataille, tant pour féminiser l'uniforme et en finir avec les jupes serrées, que pour veiller à ce que ses troupes aient les moyens nécessaires afin de prodiguer un soin plus humain. Qui gère la crise Ebola en tant que directrice d'hôpital militaire. Qui, parvenue à la tête du Service de Santé des Armées, affronte avec brio la crise Covid-19. Dans notre société fracturée, cette histoire d'abnégation force l'admiration. Elle montre toute la puissance de l'engagement.



Fayard

www.fayard.fr
424 pages

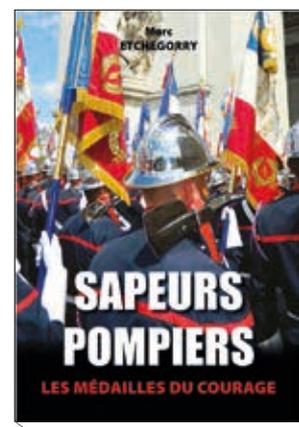
Sapeurs-pompiers Les médailles du courage

Livre

de Marc Etchegorry

En France, qu'ils soient volontaires ou professionnels, les sapeurs-pompiers sont organisés en corps départementaux. Des unités militaires de sapeurs-pompiers existent également à Paris et à Marseille. Partout où le danger est présent, alors que la population fuit ce dernier, ils accourent pour porter secours. Au cours de leurs histoires respectives, les drapeaux des corps départementaux et des unités militaires de sapeurs-pompiers ont reçu de nombreuses décorations. Ces dernières honorent de manière collective les femmes et les hommes qui composent ces unités.

Cet ouvrage inédit et captivant vous dévoile les motifs et les raisons de l'attribution de ces médailles, département par département. Un voyage au cœur des actes héroïques des sapeurs-pompiers autour des trois thèmes de cet ouvrage : médaille - drapeau - corps départemental.



Wooz Éditions

<https://woozeditions.fr>
216 pages

Pour commander :

woozeditions@gmail.com

Livre

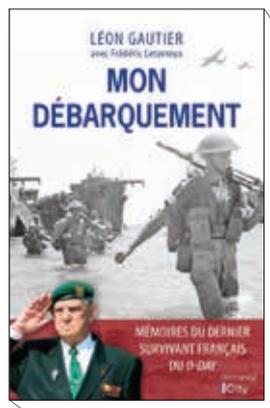
Mon débarquement

de Léon Gautier et Frédéric Leterreux

Les mémoires du dernier héros français du Débarquement de Normandie.

Au petit matin du 6 juin 1944, Léon Gautier pose un pied sur la plage de Ouistreham, en Normandie. À seulement 22 ans, il fait partie de la troupe de ces 177 Français qui ont choisi de s'engager dans le commando du légendaire commandant Kieffer pour aller libérer la France. Aujourd'hui âgé de 100 ans, Léon Gautier est le dernier survivant de cette unité d'élite. Dans ce livre, il raconte « son » Débarquement, au cœur de l'événement. Le feu, les balles, la peur, mais aussi la certitude que cette bataille épique sera décisive et la fierté de se battre pour son pays. Les années ont passé, mais le souvenir de ses frères d'armes tombés à ses côtés pour terrasser l'envahisseur est toujours très présent. Avec ses mots et une grande humilité, Léon Gautier laisse un témoignage rare et précieux sur la plus grande opération militaire de tous les temps qui a changé le cours de l'Histoire.

Léon Gautier est le dernier vétéran français du 6 juin. Décoré à de multiples reprises, il est notamment grand officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, Croix du Combattant volontaire de la Résistance et membre de l'Ordre de l'Empire britannique. Fervent défenseur de la paix et de la démocratie, il entretient le devoir de mémoire, notamment auprès des jeunes générations.



City Éditions

<http://city-editions.com>

272 pages

BD

Les Compagnons de la Libération :

Vassieux-en-Vercors
de Le Naour et Plumail



Scénario : Jean-Yves Le Naour

Dessin : Claude Plumail

Couleur : Fabien Blanchot

Grand Angle

56 pages

www.angle.fr

Dernier-né de la collection *Les Compagnons de la Libération*, cet opus met une fois de plus en lumière les hommes de l'ombre de la Résistance.

Ce n'est pas seulement un des maquis les plus anciens, gonflé par la loi sur le STO qui fait fuir des centaines de jeunes dans la montagne. Ce n'est pas seulement un des principaux maquis, tant par la zone contrôlée, le plateau du Vercors, que par les 4 000 hommes rassemblés et prêts à combattre. C'est aussi un lieu de sacrifice. Un haut lieu de la Résistance et le terrain d'une répression impitoyable de la part de l'occupant. Le Vercors, c'est l'héroïsme et le sacrifice, la fierté du soulèvement contre l'occupant nazi, mais aussi la tragédie d'une répression sanglante.

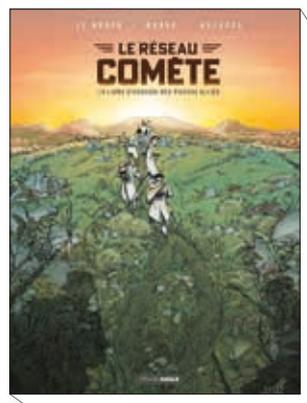
Le maquis qui a laissé la plus grande empreinte dans notre mémoire.

Le réseau Comète

La ligne d'évasion des pilotes alliés de Le Naour, Marko et Holgado

Des centaines de résistants de « l'armée des ombres », discrets, silencieux, organisent le plus grand réseau d'évasion de la Seconde Guerre mondiale. Son but : conduire des aviateurs de Belgique jusqu'au Pays basque, en évitant les patrouilles allemandes, les gendarmes de Vichy et les garde-frontières franquistes.

Voici l'histoire d'une montagne indomptable, d'une comète qui traversait la France en déchirant la nuit de l'Occupation, l'histoire d'hommes et de femmes rebelles dont la liberté guidait les pas, un « ordre de la nuit » sans lequel rien n'aurait été possible.



Scénario : Jean-Yves Le Naour

Dessin : Holgado et Marko

Grand Angle

56 pages

www.angle.fr

BD

NOS JOIES... MARIAGES

Mariages de Camarades

Julien Bonneau

A. 46519

avec Marie-Louise Mongabure
65500 Vic-en-Bigorre

Mathieu Delabre

A. 46793

avec Lydie Blanc
64100 Bayonne

Cyrille Dubourdieu

A. 45638

avec Catherine Bourret
32350 Barran

Romain Gonzague

A. 45515

avec Florence Daviot
64230 Sauvagnon

Ont fêté leurs Noces de Palissandre

Marie-Louise & Léon Malveaux

A. 45071

57970 Yutz

Daniel & Yvette Thil

A. 70390

37100 Tours

Ont fêté leurs Noces de Diamant

Maurice & Arlette Choulet

A. 43577

70400 Saulnot

François & Paule Leonelli

A. 45582

20213 Castellare-di-Casinca

Robert & Carmen Paul

A. 45541

57280 Maizières-les-Metz

Louis & Jocelyne Regis

A. 45616

11620 Villemoustausou

Ont fêté leurs Noces d'Orchidée

Pierre & Nicole David

A. 80711

51350 Cormontreuil

Ont fêté leurs Noces d'Or

Michel & Yolande Née

A. 46086

45130 Meung-sur-Loire

Jacques & Chantal Olivarez

A. 46010

57310 Rurange-lès-Thionville

Ont fêté leurs 100 ans

Dominique Branducci

A. 44865

20137 Porto-Vecchio

François Pacifico

A. 41967

13012 Marseille

Elisabeth Vilmont

VA. 42820

80000 Amiens

*Nos félicitations ainsi que nos vœux
de bonheur les accompagnent.*

NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

*Nous sommes heureux de vous faire
part de nombreuses naissances*

Enfants de Camarades

Steven Angama

A. 46510

Naissance de Jaden
06500 Menton

Hakim Bouachra

A. 46672

Naissance d'Asma
84350 Courthézon

Anthony Bourret

A. 46944

Naissance d'Arthur
07100 Roiffieux

Cédric Daire

A. 46033

Naissance de Mathilde
64100 Bayonne

Gaétan Evrard

A. 47181

Naissance de Lina
81990 Le Sequestre

Cédric Ghesquiere

A. 46154

Naissance de Lilia
40460 Sanguinet

Cédric Le Morillon

A. 46133

Naissance de Raphaël
31600 Eaunes

Ramdane Mahmoudi

A. 46844

Naissance de Mohammed
62300 Lens

Mickaël Manuguerra

A. 47289

Naissance d'Alexandre
55100 Verdun

Mikael Robert-Fellmann

A. 46329

Naissance de Vaiana
68720 Tagolsheim

Issmaila Sanogo

A. 46746

Naissance de Fatima
77100 Meaux

Nathalie Thevenin

A. 47349

Naissance de Loën
78126 Aulnay-sur-Mauldre

Yohan Yazid

A. 46466

Naissance d'Aydin
30000 Nîmes

Petit-enfant de Camarade

Jacques Altmeyer

A. 46378

Naissance d'Ambre
47310 Brax

Arrière-petit-enfant de Camarade

Josette Julien †

A. 40744

Naissance de Gauthier
59190 Hazebrouck
Petits-fils de Willaey
Corinne & Thierry

*Nous adressons nos vœux de santé
aux heureuses mamans et aux bébés,
ainsi que nos félicitations
aux parents, grands-parents
et arrière-grands-parents.*

NOTRE FIERTÉ... DÉCORATIONS

*Ont été nommés au grade de
chevalier de la Légion d'honneur*

Sliman Azni

A. 45869

13014 Marseille

Thomas Bonizzoni

A. 46119

64600 Anglet

Raphaël Cogne

A. 46874

71400 Autun

Amédée de Saint-Pern

A. 46456
94114 Arcueil

Damien Felix

A. 46421
50430 Saint-Germain-sur-Ay

Mickaël Ranchin

A. 46262
07120 Pradons

*Nous sommes heureux de leur
renouveler nos très vives et très
sincères félicitations.*

NOS PEINES... DÉCÈS

*Nous avons à déplorer le décès
de nos Camarades*

Denis Aparicio

A. 43740
91220 Brétigny-sur-Orge

Armand Bar

A. 45749
98709 Mahina – Polynésie française

René Baudy

A. 80102
57155 Marly

Yves Benentendi

A. 44649
83300 Draguignan

Jérôme Boinot

A. 47229
11110 Vinassan

Jean-Claude Bonis-Filbet

A. 80534
64460 Monségur

Jean-Claude Brignon

A. 44905
88340 Le Val d'Ajol

Hubert Chauchart du Mottay

A. 41682
75016 Paris

François Cruciani

A. 45472
20600 Furiani

Oronzo Dimola

A. 45683
11370 Leucate

Charles Ehrhardt

A. 43464
68000 Colmar

Maurice Eyler

A. 70038
57535 Marange-Silvange

Roger Guy

A. 43699
67400 Illkirch-Graffenstaden

Kaddour Hadji

A. 45549
72000 Le Mans

Raymond Hautecouverture

A. 43431
54710 Ludres

Michel Langlois

A. 43685
50700 Saint-Joseph

Maurice Le Gall

A. 43799
24220 Saint-Cyprien

Robert Le Gouellec

A. 44743
22120 Yffiniac

Ours-Pierre Leoni

A. 45305
20600 Furiani

Fabrice Lepape

A. 46820
33500 Libourne

Joseph Letondot

A. 45524
50230 Agon-Coutainville

Jean-Claude Martin

A. 46765
24000 Périgueux

Bernard Moccellini

A. 80763
78630 Orgeval

Jacques Nicolas

A. 44841
56000 Vannes

François Pacifico

A. 41967
13012 Marseille

Fernand Rouvier

A. 46045
34660 Cournonterral

Pierre Rosfelder

A. 43984
68000 Colmar

Jean Tasset

A. 43970
29200 Brest

André Vernhes

A. 80036
81600 Gaillac

*Nous avons appris le décès
de Mesdames*

Yvonne Baldin

VA. 44644
94340 Joinville-le-Pont

Marguerite Barsot

VA. 44042
25660 Montfaucon

Nicole Blanquet

VA. 42158
85180 Château-d'Olonne

Francine Couleon

VA. 44101
33660 Camps-sur-L'Isle

Marie Eyler

VA. 70038
57535 Marange-Silvange

Paulette Galliot

VA. 43490
39700 Fraisans

Jeanne Gass

VA. 43271
57400 Sarrebourg

Monique Goossens

VA. 39787
33500 Libourne

Jeanne Groscolas

VA. 43355
64600 Anglet

Zita Guillaume

VA. 43697
06300 Nice

Rose Hasser

VA. 43708
83160 La Valette-du-Var

Paulette Hourtoulle

VA. 40459
75018 Paris

Huguette Isnard

VA. 42183
83170 Tourves

Josette Lavaud

VA. 44963
33320 Eysines

Huguette Martineau

VA. 40891
72000 Le Mans

Louise Nicolas

VA. 44841
56000 Vannes

Anny Paygnard

VA. 44783
33360 Quinsac

Albert Riviere

A. 44950
86000 Poitiers

Clara Rokita

VA. 45501
63118 Cébazat

Huguette Selvon

VA. 44096
93130 Noisy-le-sec

Christiane Tanguy

VA. 40077
56000 Vannes

Marie-Thérèse Thomassin

VA. 43215
57220 Boulay

Claudette Varrin

VA. 44995
30160 Bordezac

Germaine Willay

VA. 40538
18240 Santranges

Ont perdu leur conjoint**Gérard Attenot**

A. 43869
83600 Bagnols-en-Forêt

Roland Bolsigner

A. 43438
57300 Hagondange

Jean Dollet

A. 44691
35590 Saint-Gilles

Jean-Pierre Jeannin

A. 44030
39300 Champagnole

Gilbert Larche

A. 42329
33430 Bazas

Marc Marchione

A. 44763
71100 Chalons-sur-Saône

Albert Riviere

A. 44950
86000 Poitiers

Rémy Tison

A. 46370
44800 Saint-Herblain

Décès dans les familles**Jacques Altmeyer**

A. 46378
Décès de son fils Nicolas
47310 Brax

Michel Clerget

A. 45575
Décès de son beau-frère
21410 Malain

Robert Picot

FA. 80
Décédé
06000 Nice

Jean-Louis Spielmann

A. 43102
Décès de son fils Jean-Marie
57410 Rahling

*À chacune des familles éprouvées,
l'Union renouvelle ses condoléances
et sa sympathie profondément
attristée.*

Merci de faire parvenir,
en priorité à votre délégué ou à
défaut au siège, tout changement
dans votre situation familiale
(mariage, naissance, décès, etc.)
ou dans vos coordonnées
(adresse, téléphone ou mail).



François Pacifico nous a quittés

Notre camarade François Pacifico, porte-drapeau honoraire de la délégation PACA – Provence, nous a quittés le 9 octobre 2023 à l'âge de 100 ans.

Né le 27 septembre 1923 à Alger, notre camarade rejoint les chantiers de jeunesse en janvier 1943 avant d'être incorporé, à 20 ans, au 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique à Rabat au Maroc. En septembre 1944, il débarque à Saint-Raphaël (83) pour participer à la campagne de France et, en janvier 1945, il est nommé 1^{re} classe. Au mois d'avril 1945, il traverse la frontière avec son régiment et continue les combats en Allemagne où il sera successivement nommé brigadier en septembre et brigadier-chef en novembre 1945. François sera cité deux fois lors des combats en territoire allemand : Une première citation à l'ordre de la brigade et une seconde à l'ordre du régiment.

En 1946, il renouvelle son engagement et est nommé maréchal des logis. Il se porte volontaire au titre du corps expéditionnaire et débarque en Indochine à Saïgon le 25 décembre 1946. Muté au 5^e régiment de cuirassiers en 1947, il est nommé maréchal des logis-chef en 1948 et admis dans le corps des sous-officiers en février 1949. Notre camarade quittera l'Indochine en 1949 pour rejoindre l'Algérie où il sera nommé au grade d'adjudant en 1953. Il sera successivement blessé en Algérie en 1954, nommé adjudant-chef en 1956 et, après un nouveau séjour en Allemagne, blessé encore deux fois en Algérie en 1957 et en 1961.

Il poursuivra sa carrière militaire jusqu'en 1968, année où il sera rayé des cadres.

Il entame alors une seconde carrière dans l'Éducation nationale avant de prendre quelques années plus tard une retraite définitive et bien méritée.

François, qui a perdu son épouse Maria en 2020, a toujours été très entouré par ses enfants, ses petits-en-

fants et ses arrière-petits-enfants.

Notre camarade était membre de l'UBFT depuis 1966 et porte-drapeau pour le département des Bouches-du-Rhône de 1998 à 2012, avant d'être élevé à l'honorariat.

François était chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille militaire, chevalier dans l'Ordre

national du Mérite, titulaire de la croix de guerre 39/45, de la croix de la Valeur militaire, et de la croix du Combattant volontaire barrette « Indochine ».

Nous présentons nos plus sincères condoléances à ses enfants ainsi qu'à toute sa famille.

TÉLÉASSISTANCE

VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

— L'Union prend totalement en charge les frais d'installation et l'abonnement mensuel —

Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise). La **téléassistance** est un moyen fiable et rapide de gérer toute demande d'assistance. La téléassistance permet de **vivre à domicile en sécurité** et de **rassurer ses proches**. Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami, etc.) ou les secours adaptés.



Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance proposée par l'UBFT

J'ai déjà souscrit à mes frais un contrat de téléassistance

Je sollicite une participation de l'UBFT

Cela me coûte euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom :

Membre / Veuve N° :

Adresse complète :

Téléphone :

Mail :

Nouvelle loi de programmation militaire 2024-2030

Parue au *Journal officiel* le 2 août 2024, la nouvelle loi relative à la programmation militaire (LPM) pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la Défense apporte quelques nouveautés en matière de droit à réparation des militaires blessés en service dans les articles 21, 22, 23 et 24.

En effet, l'article 21 vient modifier le Code de la Défense et créer un principe de réparation intégrale pour les militaires blessés dans certaines conditions, sauf préjudice imputable à une faute personnelle. Elle pourra être demandée en cas de blessures ou maladies survenues/contractées par le fait ou à l'occasion :

1. d'une opération de guerre,
2. d'une OPEX,
3. d'une mission visant à la défense de la souveraineté ou les intérêts de la France ou à la préservation de l'intégrité de son territoire, d'une intensité et d'une dangerosité particulières assimilables à celles d'une OPEX,
4. d'exercices ou de manœuvres de mise en condition des forces ayant spécifiquement pour objet la préparation au combat.

Cet article sera applicable à toutes les blessures survenues dans les quatre années civiles précédant la promulgation de cette loi, soit toutes blessures survenues à partir du 1^{er} janvier 2019.

La définition des conditions des missions d'intensité et dangerosité assimilables à celles d'une OPEX n'est pas écrite dans ce texte de loi, de même que pour les exercices ou manœuvres de mise en condition des forces ayant pour objet la préparation au combat, nous restons donc dans l'attente de précisions complémentaires à ce sujet.

La réparation intégrale permettra une indemnisation complémentaire comportant plus de pôles de préjudice que dans le cadre de la jurisprudence Brugnot.

Dans l'attente d'éléments complémentaires concernant la mise en œuvre de ces demandes, nous invitons nos adhérents à patienter pour formaliser leurs demandes.

Vous pouvez tout de même collecter toutes les pièces administratives et médicales qui concernent votre blessure et son impact sur votre quotidien.

L'article 21 vient également modifier les conditions d'attribution de la majoration pour tierce personne. Jusqu'ici, le besoin d'assistance devait être exclusivement lié à une ou plusieurs infirmité(s) imputable(s) au service. Désormais, si « les infirmités pensionnées sont la cause directe et déterminante du besoin d'assistance », cette majoration sera également attribuée. Le recours à une tierce personne doit donc être essentiellement motivé par les infirmités pensionnées mais pas nécessairement « exclusivement ». Cet assouplissement des conditions devrait permettre de prendre en compte en partie le vieillissement des individus gravement blessés en service.

L'article 22 vient modifier l'appellation de la « retraite du combattant » devenue « allocation de reconnaissance du combattant ».

L'article 23 concerne les adoptions en qualité de pupilles de la Nation des enfants de militaires blessés, plus particulièrement blessés psychiques. En effet, jusqu'ici, pouvaient prétendre à l'adoption en qualité de pupilles de la Nation, les enfants des militaires morts durant la guerre, en OPEX ou victimes d'un attentat sous conditions mais aussi ceux dont le parent avait été blessé s'ils étaient nés avant la fin des hostilités ou au plus tard dans les 300 jours suivant leur cessation. Le temps de latence avant le diagnostic d'une blessure psychique pouvant être de plusieurs années, les enfants nés entre la fin du conflit et le diagnostic ne pouvaient pas toujours prétendre à ce statut protecteur. La nouvelle loi de programmation militaire prévoit désormais que les enfants nés au plus tard dans les 300 jours suivant le constat de l'incapacité dans laquelle se trouve le parent de pourvoir à ses obligations et charges de famille du fait des blessures reçues ou aggravées au cours d'une opération de guerre ou d'une OPEX.

Enfin, l'article 24 vient élargir le délai de présomption d'imputabilité au service des maladies contractées au cours d'une opération de guerre ou d'une OPEX. En effet, jusqu'ici le délai de présomption d'imputabilité (période de survenance au cours de laquelle la charge de la preuve d'imputabilité n'est pas à apporter par le militaire) débute au 90^e jour de l'opération ou de présence sur le territoire OPEX pour s'étendre jusqu'au 60^e jour après le retour en métropole. La nouvelle LPM prévoit que ce délai débute dès l'arrivée en OPEX pour se terminer toujours le 60^e jour après le retour.

Pour rappel, s'agissant de la blessure, la présomption

d'imputabilité au service s'applique à toute blessure survenue en OPEX durant l'intégralité du temps de présence sur le théâtre. Concernant les blessures psychiques, dès lors que l'évènement traumatique est survenu au cours d'une OPEX, la présomption d'imputabilité s'applique quel que soit le délai de latence avant la décompensation et le diagnostic.

Si une demande est dans le champ de la présomption d'imputabilité au service, le demandeur n'a pas besoin d'apporter la preuve de l'imputabilité au service, c'est l'administration qui a la charge d'apporter la preuve contraire si elle estime que c'est légitime (maladie congénitale par exemple).

Maison Numérique des Blessés et des Familles (MNBF)

La Maison Numérique des Blessés et des Familles (MNBF) est un site internet dédié à l'information des blessés des Armées et de leurs proches mais aussi des familles endeuillées, accessible à cette adresse : <https://maison-des-blesses.defense.gouv.fr/>

Initié en 2018, ce projet a été porté par le secrétariat général des Armées avec l'ambition d'offrir aux blessés d'hier et d'aujourd'hui tous les renseignements sur le parcours médico-administratif, l'offre de soins du Service de Santé des Armées mais aussi le droit à réparation. Mis en ligne en avril 2023 lors de la publication du plan blessés 2023-2027, il a évolué dès le début de l'été pour remplir un de ses principaux objectifs initiaux : permettre à tous de formuler les demandes liées au droit à réparation, *via* un portail sécurisé sur internet. En effet, les demandes d'allocations fonds de prévoyance pouvaient déjà être déposées directement sur internet grâce à la plateforme sécurisée « démarches simplifiées » depuis quelques années. Ce sont désormais les demandes de pensions militaires d'invalidité et les demandes d'indemnités complémentaires Brugnot qui peuvent également être formulées directement sur internet grâce à la MNBF, il est cependant nécessaire de se créer un compte « Mindef Connect ».

Concrètement, qu'est-ce que cela change pour vous à partir de l'été 2023 ?

1. La possibilité de partager l'accès de votre dossier à une personne de votre choix en l'invitant à venir compléter (ou vérifier) vos démarches. Il peut s'agir d'un proche, de l'assistante sociale de proximité, de votre référent de la cellule d'aide aux blessés, d'un représentant associatif... : vous n'êtes pas seul face à cette demande !
2. Plus d'erreurs de destinataires, notamment pour les demandes Brugnot où le nombre de services instructeurs était considérable et variait selon l'armée d'appartenance, le lieu de survenue de la blessure.
3. Plus de dossiers « égarés », jamais reçus par les services en charge de l'instruction.
4. Des délais réduits puisque les documents sont adressés directement par voie dématérialisée (suppression des délais d'envoi postal).
5. La possibilité de saisir une seule et unique fois les données vous concernant pour formuler deux demandes distinctes : PMI et Brugnot (hormis pour les gendarmes pour qui il est actuellement possible uniquement de déposer la demande PMI).
6. Un suivi en ligne de votre démarche et une messagerie vous permettant d'échanger directement avec les services instructeurs.

Vous trouverez également des actualités qui vous concernent directement, les coordonnées des différents interlocuteurs institutionnels.

Se préparer avant une expertise médicale

Que ce soit pour l'instruction de votre demande de pension militaire d'invalidité, pour l'indemnisation complémentaire Brugnot ou pour évaluer vos droits à indemnisation par votre assureur prévoyance, vous allez devoir vous soumettre à plusieurs expertises médicales dans le cadre de votre parcours de réparation.

Au début de chaque rendez-vous, l'expert doit vous expliquer sa mission, vérifier votre identité (n'oubliez surtout pas d'apporter une pièce d'identité valide) avant de reprendre avec vous la chronologie des événements. Au cours du rendez-vous, il va vous examiner et vous questionner.

I. Données médicales

Avant d'être convoqué à l'expertise médicale, vous avez déjà communiqué un certain nombre de données médicales. Il est important de vous rendre à l'expertise avec l'ensemble des données vous concernant depuis la constatation de la blessure qui sera expertisée jusqu'au jour même du rendez-vous. L'expert aura reçu avant votre rendez-vous les éléments par l'organisme qui le mandate (Service des pensions et des risques professionnels, Brugnot, assureur...) mais vous devez avoir la

capacité de lui transmettre tout élément qui serait manquant.

Le plus simple sera d'amener les éléments regroupés dans votre dossier personnel, classés par ordre chronologique.

II. Pièces de commandement

Le médecin expert devra, d'une part, évaluer vos blessures (critères variant selon l'objectif de l'expertise) mais aussi analyser la relation entre un fait de service et ces blessures (lien au service/ imputabilité au service). Il est donc important de s'assurer qu'il a également eu accès aux différentes pièces de commandement précisant les circonstances de survenue de la blessure, notamment le rapport circonstancié. Là encore, vous pouvez apporter les documents regroupés dans votre dossier personnel.

III. Chronologie

Il est important de retracer votre parcours de soins de manière chronologique depuis l'accident avant de vous rendre à l'expertise.

À SAVOIR



La Médaille de l'enfance et des familles

La Médaille de la famille est une distinction française créée par décret du 26 mai 1920 sous le nom de « Médaille d'honneur de la famille française ». Depuis le 30 mai 2013, elle honore les parents « élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants de nationalité

française, dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans, qui, dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constants pour assumer leur rôle de parents dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles ». La médaille est remise au parent qui

en fait la demande. Elle témoigne de la « reconnaissance de la Nation », de la joie et de la force qu'apportent de nombreux enfants, de la vitalité et de la richesse que la famille nombreuse apporte à la société.

La Médaille de la famille française a été créée par décret du 26 mai 1920, signé par le président de la République Paul Deschanel à la suite d'un rapport présenté par Jules-Louis Breton, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales.

Dans son rapport au président de la République qui accompagne le décret, Jules-Louis Breton présente ainsi le sens qui est donné à cette médaille : « *Nous insistons sur ce point que pour mériter cette récompense, il ne suffit pas de mettre au monde des enfants, il faut encore savoir les élever et s'efforcer en toute occasion par le conseil et par l'exemple de leur inculquer une saine éducation morale... Le témoignage de mérite et d'estime que nous avons en vue ne peut s'appliquer qu'aux familles méritantes et estimées telles par leurs concitoyens* » ; il ne s'agit donc pas de faire une politique nataliste, c'est avant tout de valeur humaine qu'il est question.

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 1983, un décret signe l'évolution en faisant apparaître la reconnaissance des mérites d'un père ou de toute autre personne qui élève dignement des enfants. Il apporte des modifications importantes, notamment en la renommant « Médaille de la famille » supprimant le qualificatif de « française » : la nationalité du postulant n'est plus un élément discriminant ; cependant, tous les enfants concernés par le comptage doivent être Français, c'est-à-dire issus de nationalité française. De 1920 à 2013, il existait trois échelons : médaille de bronze (cinq enfants élevés au moins), médaille d'argent (huit ou neuf enfants élevés) et médaille d'or (dix enfants élevés et plus).

Depuis 2013, seul l'échelon bronze est conservé quelle que soit la taille de la famille.

Les différentes familles concernées sont les familles « élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans, qui, dans l'exercice de leur autorité parentale ont manifesté une attention et un effort constants pour assumer leur rôle de parents dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles » et par dérogation :

- les personnes qui, au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seules pendant au moins deux ans leurs frères et sœurs ;

- les personnes élevant ou ayant élevé seules pendant au moins deux ans un ou plusieurs enfants de leur famille devenus orphelins ;
- les veufs et veuves de guerre qui, ayant au décès de leur conjoint trois enfants et dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans, les ont élevés seuls ;
- toute personne ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille.

La médaille peut être accordée à titre posthume si la proposition est faite dans les deux ans du décès de la mère ou du père.

Pour obtenir la Médaille de la famille, vous devez déposer une demande auprès des services de la mairie :

1. Téléchargez le formulaire Cerfa sur : https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15319.do
2. Retirer le dossier en mairie.

Les candidatures ou les propositions doivent être déposées à la mairie du domicile. Le maire de la commune porte un avis motivé du formulaire de demande, puis le dossier est transmis à la commission départementale de la Médaille de la famille à l'Union départementale des associations familiales (UDAF) qui donne au préfet son avis motivé sur chaque candidature à la suite de celui de la mairie.

La décision d'attribution est prise ensuite par le préfet qui a délégation pour conférer la distinction. Il établit chaque année la liste des bénéficiaires pour son département.

La Médaille est traditionnellement remise par le maire à l'occasion de la fête des mères.

Lors de la cérémonie de remise de la Médaille, le demandeur reçoit un « diplôme » signé par le préfet et une Médaille.

La Médaille est ronde, son diamètre est de 33 millimètres et frappée dans un métal bronze doré. Elle porte sur l'avant la représentation d'un groupe familial entouré de branches de laurier et l'inscription « Médaille de la famille » et, sur le revers, les mots « République française ». La Médaille se porte, suspendue à un ruban, sur le côté gauche de la poitrine. Le ruban d'une largeur de 32 millimètres est divisé verticalement en trois parties égales par une bande médiane vert lumière placée entre deux bandes rouge ponceau. L'insigne est constitué par un ruban aux couleurs du ruban de la Médaille.

Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Une allocation peut être accordée :

- lors d'un décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant sur présentation d'un acte de décès ;
- lors du décès du dernier vivant dans un couple Gueules Cassées : l'allocation peut être versée à l'héritier qui se « porte fort » pour les cohéritiers (attestation à remplir) et sur présentation d'un acte de décès et de la facture des pompes funèbres.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

6. Téléassistance

L'UBFT propose à ses membres retraités la prise en charge des frais de téléassistance :

- soit dans le cadre du partenariat conclu avec Bluelinea,
- soit avec un autre opérateur de votre choix.

Rapprochez-vous de votre délégué pour établir la demande.

7. Assistance juridique

Une assistance juridique peut être assurée aux membres de l'Union dans le cadre du droit à réparation. Il faut, préalablement à tout engagement, se rapprocher du siège pour présenter la demande.

La Commission d'accompagnement juridique des membres se prononcera ensuite sur le bien-fondé de la procédure à engager avant une éventuelle prise en charge des frais.

8. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris.

En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

9. Maison de séjour, repos, convalescence, événementiel

Domaine des Gueules Cassées

151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var
Téléphone : 04 94 61 93 00
Télécopie : 04 94 61 93 19
e-mail :

coudon@dgc83.com
www.domainedesgueulescassees.fr

Rapprochez-vous de votre délégué pour toutes les questions concernant les aides pouvant être accordées par l'UBFT et la constitution des différents dossiers de « demande individuelle de soutien ».

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de douze mois.

Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom : N° de membre :

Adresse et téléphone :

Nombre d'enfants à charge et âge :

II. Motif de la demande

.....
.....
.....
.....

III. Renseignements à fournir

A. Montant total et annuel des ressources du foyer		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires		Résidence principale	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant total des retraites		Résidence secondaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus de valeurs mobilières		Patrimoine locatif	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus locatifs		C. Montant total et annuel des indemnités et aides du foyer		
Pension militaire d'invalidité		Indemnités réserviste (militaire, policier)		
Retraite du combattant		Indemnités pompier volontaire		
Pension civile d'invalidité		Aides associatives (autres que UBFT)		
Prestations Caisse allocations familiales		Aides institutionnelles (ONaCVG, etc.)		
Aide ou allocation logement		Autres aides sociales		
Allocation personnalisée d'autonomie		Autres		
TOTAL ANNUEL		TOTAL ANNUEL		

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom et signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS				NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides		Allocation du statut		Au 01/01/2022 point à 15,05 €	Au 01/01/2023 point à 15,63 €
		N°1,2,3,4,5,5bis	N° 6				
10%	48				48	60,20	62,52
15%	72				72	90,30	93,78
20%	96				96	120,40	125,04
25%	120				120	150,50	156,30
30%	144				144	180,60	187,56
35%	168				168	210,70	218,82
40%	192				192	240,80	250,08
45%	216				216	270,90	281,34
50%	240				240	301,00	312,60
55%	264				264	331,10	343,86
60%	288				288	361,20	375,12
65%	312				312	391,30	406,38
70%	336				336	421,40	437,64
75%	360				360	451,50	468,90
80%	384				384	481,60	500,16
85% Sans statut	361	128			489	613,29	636,92
85% Avec statut	361	64		200	625	783,85	814,06
90% Sans statut	368	154			522	654,68	679,91
90% Avec statut	368	77		300	745	934,35	970,36
95% Sans statut	370	204			574	719,89	747,64
95% Avec statut	370	102		400	872	1093,63	1135,78
100% Sans statut	372	256			628	787,62	817,97
100% Avec statut	372	128		500	1000	1254,17	1302,50
100% + 1°	388	540		211	1139	1428,50	1483,55
100% + 2°	404	543		233	1180	1479,92	1536,95
100% + 3°	420	546		255	1221	1531,34	1590,35
100% + 4°	436	549		277	1262	1582,76	1643,76
100% + 5°	452	552		299	1303	1634,18	1697,16
100% + 6°	468	555		321	1344	1685,60	1750,56
100% + 7°	484	558		343	1385	1737,02	1803,96
100% + 8°	500	561		365	1426	1788,44	1857,37
100% + 9°	516	564		387	1467	1839,86	1910,77
100% + 10°	532	567		409	1508	1891,28	1964,17
et par degré (L 125-10) en plus	16	3		22	41	51,42	53,40
100% L 133-1	465	1373		351	2189	2745,37	2851,17
		1464			2280	2859,50	2969,70
100% + 1°	485	1373	50	381	2289	2870,79	2981,42
		1464			2380	2984,92	3099,95
100% + 2°	505	1373	100	391	2369	2971,12	3085,62
		1464			2460	3085,25	3204,15
100% + 3°	525	1373	150	401	2449	3071,45	3189,82
		1464			2540	3185,58	3308,35
100% + 4°	545	1373	200	411	2529	3171,79	3294,02
		1464			2620	3285,92	3412,55
100% + 5°	565	1373	250	421	2609	3272,12	3398,22
		1464			2700	3386,25	3516,75
100% + 6°	585	1373	300	431	2689	3372,45	3502,42
		1464			2780	3486,58	3620,95
100% + 7°	605	1373	350	441	2769	3472,79	3606,62
		1464			2860	3586,92	3725,15
100% + 8°	625	1373	400	451	2849	3573,12	3710,82
		1464			2940	3687,25	3829,35
100% + 9°	645	1373	450	461	2929	3673,45	3815,02
		1464			3020	3787,58	3933,55
100% + 10°	665	1373	500	471	3009	3773,79	3919,22
		1464			3100	3887,92	4037,75
et par degré (L 125-10) en plus	20		50	10	80	100,33	104,20
100% + double L 133-1	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5427,03	5636,18
+ L 125-10 et 9° 100% + double L 133-1	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5492,25	5703,91
+ L 125-10 et 10° et par degré (L 125-10) en plus	32		50	10	92	115,38	119,83

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. – Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut.

Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
		au 01/01/2022	au 01/01/2023
Amputés :			
Désarticulation tibio-tarsienne	80,3	100,71	104,59
Amput. de la jambe avec ankyl.	235,2	294,98	306,35
Au-dessus du genou sans ankyl.	150,2	188,38	195,64
Désarticulation du genou.....	405,2	508,19	527,77
Amputation de la cuisse.....	556,5	697,94	724,84
Amputation sous-trochantér.....	641,1	804,05	835,03
Désarticulation de la hanche.....	801,6	1005,34	1044,08
Désarticulation du poignet.....	160,5	201,29	209,05
Amput. de l'avant-bras avec ankyl.	315,4	395,56	410,81
Amput. de l'avant-bras sans ankyl.	230,4	288,96	300,10
Désarticulation du coude.....	405,2	508,19	527,77
Amputation du bras.....	556,5	697,94	724,84
Amputation sous-tubérositaire....	641,1	804,05	835,03
Désarticulation de l'épaule.....	801,6	1005,34	1044,08
Blessés crâniens (suivant la fréquence des crises) :			
1 ^{re} catégorie.....	200,6	251,59	261,28
2 ^e catégorie.....	400,8	502,67	522,04
3 ^e catégorie.....	601,2	754,01	783,06
4 ^e catégorie.....	801,6	1005,34	1044,08
Aveugles.....	982	1231,59	1279,06

MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85% ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		au 01/01/2022	au 01/01/2023
85%.....	65	81,52	84,66
90%.....	77	96,57	100,29
95%.....	85	106,60	110,71
100% et veuves de guerre.....	92	115,38	119,83
Enfant infirme : veuve ou orphelin..	333	417,64	433,73

RETRAITE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		au 01/01/2022	au 01/01/2023
À partir de 65 ans révolus	52	782,6	812,76
À partir de 60 ans*			

* Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVG de votre département.

PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2022	au 01/01/2023
Indemnité de soins	916	1148,82	1193,09
Indemnité de ménage	458	574,41	596,55
Indemnité de reclassement	687	861,61	894,82
Indemnité de ménage	275	344,90	358,19

ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	au 01/01/2022	au 01/01/2023
1 500 points (âgé de moins de 65 ans).....	1881,25	1953,75
1 200 points (à partir de 65 ans).....	1505,00	1563,00

NOTE IMPORTANTE - Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation ; mais le nombre de points reste toujours le même.

PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION			
		au 01/01/2022	au 01/01/2023		
Taux simple (1) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, mariage d'au moins 2 ans.	348	436,45	453,27		
Taux normal (2) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, mariage d'au moins 2 ans.	515	645,90	670,79		
Taux exceptionnel (3) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 50 ans ou infirmes.	682	855,34	888,31		
Majoration spéciale (4) pour conjoints survivants d'invalidité bénéficiant de l'article L 133-1 et de l'allocation spéciale n° 5bis/a ou n° 5bis/b et en fonction de la durée du mariage et des soins donnés	n° 5bis/a	Au moins 5 ans	105	131,69	136,76
		Au moins 7 ans	230	288,46	299,58
		Au moins 10 ans	410	514,21	534,03
		Au moins 15 ans	460	576,92	599,15
		Au moins 20 ans	510	639,63	664,28
	n° 5bis/b	Au moins 25 ans	560	702,33	729,40
		Au moins 5 ans	150	188,13	195,38
		Au moins 7 ans	300	376,25	390,75
		Au moins 10 ans	500	627,08	651,25
		Au moins 15 ans	550	689,79	716,38
Au moins 20 ans	600	752,50	781,50		
Au moins 25 ans	650	815,21	846,63		

Les conjoints survivants remariés après le 2 octobre 1941, redevenu(e)s veuves ou veufs recouvrent leur droit à pension.

La pension au taux simple (1) est accordée au conjoint survivant quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60% et inférieur à 85%.

Sous certaines conditions, il est possible de bénéficier du taux normal.

La pension au taux normal (2) est accordée au conjoint survivant du pensionné à 85% et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de pension (fournir certificat médical).

La pension au taux exceptionnel (3). Le taux normal et le taux simple passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les conjoints survivants non remariés (ou avant 50 ans pour les conjoints survivants infirmes) sous réserve de remplir les conditions de fortune exigées.

Une majoration spéciale (4) est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L 133-1 du code des PMIVG et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5bis/a ou n° 5bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 5 ans, 7 ans, 10 ans, 15 ans, 20 ans ou 25 ans (et postérieurement au bénéfice de l'article L 133-1).

MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS À CHARGE

Selon les conditions des articles L 141-23 et D 141-10 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		au 01/01/2022	au 01/01/2023
Un enfant.....	120	150,50	156,30
Deux enfants.....	240	301,00	312,60
Par enfant à partir du troisième.....	160	200,67	208,40

PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2022	au 01/01/2023
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés.....	243	304,76	316,51
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés.....	122	153,01	158,91
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier.....	45	56,44	58,61

Conseil d'administration

BUREAU

Patrick Remm Président

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques
Chevalier des Arts et des Lettres

Paul Dodane Vice-président

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire
Commandeur des Palmes académiques

Didier Mahout Trésorier

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

José Baraton Trésorier adjoint

Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Médaille de la Défense nationale

Lucien Flamant Secrétaire du Conseil

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

MEMBRES

Pierre Amestoy

Croix du Combattant
Médaille de la Défense nationale

Alain Bouhier

Médaille des Services militaires volontaires

Michel Clicque

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Alain Cuinet

Officier de l'Ordre national du Mérite

Charles Dauphin

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Valeur militaire

Guy Delplace

Médaille militaire
Croix de guerre

Henri Denys de Bonnaventure

Président honoraire
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire

Jean Déprez

Médaille militaire
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-François Louvrier

Officier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Daniel Marquis

Médaille de la Défense nationale

Georges Morin

Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

René Peter

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
Commandeur des Palmes académiques

Pierre Tricot

Chevalier de la Légion d'honneur

Direction générale

Isabelle Bidault

Assistante de direction
chargée de la Fondation

Olivier Roussel

Directeur général
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Anne Doutremépuich

Assistante de direction
chargée de communication

Nabila Falek

Chef des services comptable
et financier

Olivier Denhaene

Directeur adjoint
chargé des affaires juridiques

Alain Bouhier

Directeur adjoint
chargé de la vie associative

Isabelle Chopin

Directrice adjointe
Domaine des Gueules Cassées

LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †
Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †
Combattant volontaire dans
l'armée française 1914-1918

PRÉSIDENTS HONORAIRES

Jean Salvan

Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Michel Eychenne

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Bertrand de Lapresle

Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

André Matzneff

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Merglen

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Jean Roquet Montegon

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

William Dumont

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

ALSACE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Pascal Stein 🇫🇷 🇫🇷

67, 68

8, rue du Général-de-Gaulle
67310 Wasselonne
Tél. : 06 23 44 24 28
storik@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel

9, rue Louis-Pasteur
67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél. : 06 95 37 59 15

AQUITAINE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Potriquet 🇫🇷

24, 33, 40, 47

5, rue André-Gide
33980 Audenge
Tél. : 06 14 43 06 19
michel.potriquet@gmail.com

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Jacques Altmeyer

40, 47

4, chemin du Barrail
47310 Brax
Tél. : 06 33 17 21 53
jaltmeyer@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Guillaume Ducrocq 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

41, rue Réduit
33250 Bruges
Tél. : 06 45 45 55 86

Anthony Le Mélinier 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

10, rue des Ajoncs
40230 Tosse
Tél. : 06 22 36 24 47

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Louvrier 🇫🇷 🇫🇷

64

3, impasse des Palombes
64230 Lescar
Tél. : 06 08 27 79 28
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Bernard Redregoo

Domaine Henri IV
11, rue des Mousserons
64230 Lescar
Tél. : 06 26 83 29 75

AUVERGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson 🇫🇷

03, 15, 43, 63
27, Ilot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 09 62 60 85 03
Tél. : 06 95 63 46 58
mustang86190@yahoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Fabrice Andraud

46, route de Solignat
63500 Issoire
Tél. : 06 76 02 67 38

BOURGOGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

21, 58, 71, 89

9, rue des Écoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget

Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

BRETAGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant 🇫🇷 🇫🇷

22, 29, 35, 56

1, rue Saint-Michel
22430 Erquy
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Alain Kergonou 🇫🇷

29

16, impasse Giocondi
29100 Douarnenez
Tél. : 02 98 70 51 12
Tél. : 06 38 67 69 68
kergonou@yahoo.fr

Arnaud Jaffrelot 🇫🇷

56

16, rue de Kergoust
22170 Lanrodec
Tél. : 06 47 65 87 00
arnaud.jaffrelot@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL ET PORTE-DRAPEAU

Gilles Ménard 🇫🇷 🇫🇷

22

3, impasse Jules Verne
22100 Saint-Hélen
Tél. : 06 78 90 39 48
gmenard@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Joël Roumier

6, rue Aristide Briand
29480 Le Relecq-Kerhuon
Tél. : 06 89 95 78 57

CENTRE - VAL-DE-LOIRE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Née 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

18, 28, 36, 37, 41, 45

14, quai Jeanne-d'Arc
45130 Meung-sur-Loire
Tél. : 06 81 25 71 84
mnee@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Vidal Metrod 🇫🇷 🇫🇷

45

304, avenue des Champs Gareaux
45770 Saran
Tél. : 06 13 21 47 47
vmetrod@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Leplatre

8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Gilles Graveaud 🇫🇷

9, rue du Clos des Monts
45130 Le Bardon
Tél. : 06 62 45 61 19

CHAMPAGNE-ARDENNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Déprez 🇫🇷 🇫🇷

02, 08, 10, 51, 52

7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Œuilly
Tél. : 09 79 74 15 61
jeandep@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Dominique Cleiss 🇫🇷 🇫🇷

10, 52

17, rue des Françaises
52100 Saint-Dizier
Tél. : 06 68 14 91 03
dcleiss@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Pierre David 🇫🇷 🇫🇷

3, rue des Nuiseiments
51350 Cormontreuil
Tél. : 06 16 28 03 68

Bernard Hérard

10, rue du Pimont
10190 Fontvannes
Tél. : 06 85 22 19 90

CORSE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

René Chiaramonti 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

2A, 2B

Villa Saint-Jean-Baptiste
Route de St-Antoine,
Nocello Bas, 20200 Bastia
Tél./Fax : 04 95 31 20 00
Tél. : 06 17 84 17 71
r.chiaramonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Brandicius Albericci 🇫🇷
Résidence Monserato
Quartier Saint-Antoine, bâtiment B
20200 Bastia
Tél. : 06 15 44 33 21
albericci.brandy@sfr.fr

PORTE-DRAPEAU**Félicien Micheloni**

Maison Pieraggi
20240 Ghisonaccia
Tél. : 06 86 59 58 70

DOM-TOM ET ÉTRANGER**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Robert Abian** 🇫🇷 🇧🇪

10, Ty Vougeret
29150 Dineault
Tél. : 06 63 59 06 26
bobhaiti@hotmail.com

FRANCHE-COMTÉ**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Jacques Mouglin** 🇫🇷 🇧🇪

25, 39, 70, 90
5, rue des Frères-Piquerez
25120 Maiche
Tél. : 06 86 25 69 51
j.mouglin11@aliceadsl.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**Jean Dodane** 🇫🇷

25
18, rue Colin
25300 Pontarlier
Tél. : 06 76 33 78 45
jean.dodane@gmail.com

PORTE-DRAPEAU**Philippe Quilan**

15, rue du Cordier
25620 Mamirolle
Tél. : 06 89 95 52 51

Gérard Blonde 🇫🇷

33, rue de la Pidance
39570 Perrigny
Tél. : 06 75 23 45 95

HAUTS-DE-FRANCE**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Éric Sulkowski**

59, 62, 80
25, rue Principale
62650 Maninghem
Tél. : 06 36 49 50 81
Tél. : 03 61 49 55 71
esulkowski@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU**Gérard Fourment** 🇫🇷 🇧🇪

9, avenue de la Résistance
59350 Saint-André-lez-Lille
Tél. : 06 45 93 52 57

Freddy Matuchak

43, rue du Théâtre
80400 Ham
Tél. : 06 98 43 78 63

ÎLE-DE-FRANCE**DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX****Bernard Luquet** 🇫🇷 🇧🇪

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
78, rue de la Fraternité
93700 Drancy
Tél. : 01 48 95 32 65
b.luquet93@gmail.com

Gérard Pinson 🇫🇷 🇧🇪

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
21, rue Saint-Georges
77122 Monthyon
Tél. : 01 64 36 12 51
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU**Jean-Claude Haven** 🇫🇷

39, avenue de la Division Leclerc
92320 Châtillon
Tél. : 06 70 49 08 47

LANGUEDOC-ROUSSILLON**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Charles Dauphin** 🇫🇷 🇧🇪 🇧🇪

11, 30, 34, 48, 66
18, rue Marcel-Pagnol
11000 Carcassonne
Tél. : 04 34 42 23 19
Tél. : 06 60 07 60 72
charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**Henri Rebutent** 🇫🇷 🇧🇪

66
3, passage des Lilas
66300 Thuir
Tél. : 06 28 43 19 45
henri.rebutent@gmail.com

PORTE-DRAPEAU**Daniel Tamagni** 🇫🇷 🇧🇪 🇧🇪

80, avenue de la Gare
« Le Velasquez » - 30900 Nîmes
Tél. : 04 34 32 36 50
Tél. : 06 60 68 32 85

LIMOUSIN**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Sébastien Barbe**

19, 23, 87
5, Bournazeau
23000 Saint-Fiel
Tél. : 06 29 45 31 94
sbarbe@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU**Aymeric Olivier**

6, rue Raspail, appt 4
87000 Limoges
Tél. : 06 28 63 59 03

LORRAINE**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Michel Halté** 🇫🇷

54, 55, 57, 88
15, rue des Lys
Malancourt-la-Montagne
57360 Amneville-les-Thermes
Tél. : 06 75 31 07 62
mhalte@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX**André Dezavelle** 🇫🇷

55
7, rue du Paquis, Saint-Mihiel
55300 Chauvencourt
Tél. : 06 81 64 67 74
Tél. : 03 29 91 08 67

Ludovic Faily 🇫🇷

54, 88
11, au Rouge Poirier
54840 Fontenoy-sur-Moselle
Tél. : 06 61 43 36 58
lfaily@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU**Gilbert Giron** 🇫🇷 🇧🇪 🇧🇪

36, rue de la Libération
55300 Dompcevrin
Tél. : 03 29 90 12 14

MIDI-PYRÉNÉES**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Frédéric Martinez**

09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
5, chemin de Pelleport, Bât A
31500 Toulouse
Tél. : 05 61 54 37 49
Tél. : 06 72 94 71 50
fcj@9online.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX**Michel Carrère**

65
16, rue des Rossignols
65600 Séméac
Tél. : 05 62 37 73 32
Tél. : 07 83 54 28 80
michelcarrere65hp@gmail.com

Jean-François Chauvel 🇫🇷

32, 46, 82
4, Grand'Rue
82120 Marsac
Tél. : 06 17 72 09 20
jfchauvel@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU**Philippe Durand**

5, impasse Notre-Dame
82700 Montech
Tél. : 06 44 25 96 36

Noël Depirou

7, rue des Fleurs
31130 Saint-Alban
Tél. : 06 95 33 02 61

NORMANDIE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jérôme Bouchet 

14, 27, 50, 61, 76

La Pétrolière

61170 Saint-Léger-sur-Sarthe

Tél. : 02 33 80 16 50

Tél. : 06 25 08 60 75

jbouchet@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilbert François 

31, boulevard Raymond-Poincaré

14000 Caen

Tél. : 02 31 72 42 88

PAYS-DE-LA-LOIRE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Laurent Drouart 

44, 49, 53, 72, 85

907, route du Moulin

La Paregère

72510 Requeil

Tél. : 02 43 46 44 80

Tél. : 06 18 05 22 98

ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Stéphane Neveux  

44, 85

69, chemin du Champ de Bataille

85160 Saint-Jean-de-Monts

Tél. : 06 78 55 67 57

stephnxv@hotmail.fr

POITOU-CHARENTES

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Dubut 

16, 17, 79, 86

4, rue du Brasseau

17250 Soullignottes

Tél. : 06 65 01 40 77

alaindubut@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Christophe Le Mélinier 

565, route de Margouillet

86550 Michaloux-Beauvoir

Tél. : 06 66 83 37 23

PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Bernard Tomasetti  

13, 83, 84

37, rue Carnot – 13680 Lançon-Provence

Tél. : 04 90 59 93 36

btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Geoffrey Demouliez  

14, Clos Pascal

459, chemin de la Source

83300 Draguignan

Tél. : 06 72 77 76 05

Mickaël Galeran  

1021, route de Velleron

Villa Mideva

84800 L'Isle-sur-la-Sorgue

Tél. : 06 69 39 48 20

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Bouhier

04, 05, 06

18, rue Acchiardi de Saint-Léger

06300 Nice

Tél. : 01 44 51 52 00

abouhier@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Frédéric Durini

06

Lotissement les Trois Palmiers

1130, avenue de Vaugrenier

06270 Villeneuve-Loubet

Tél. : 06 12 39 08 75

frederic.durini@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Arnaud Berti 

89, chemin de la Prée

06640 Saint-Jeannet

Tél. : 06 46 14 34 92

RHÔNE-ALPES

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Clicque     

01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74

5, rue des Frères-Lumière

01240 Saint-Paul-de-Varax

Tél. : 06 73 11 02 48

Tél. : 04 74 42 57 49

michclicque@gmail.com

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean Matton 

07, 26, 38

758, Montée Château Grillet

38138 Les Côtes-d'Arej

Tél. : 06 69 52 68 70

jmcotesdarej@gmail.com

Tadj Charef  

73, 74

Bât B 404

17 bis, rue de la Gare

74000 Annecy

Tél. : 06 30 82 08 93

tadj.charef@wanadoo.fr

Jean-François Montoya 

01

771, route de Neuville

01250 Bohas-Meyriat-Rignat

Tél. : 07 62 76 79 22

jfmontoya@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Perez  

10, rue Lamothe

69007 Lyon

Tél. : 04 26 65 86 77

Daniel Fiat

12, rue Elsa-Triolet

38550 Saint-Maurice-d'Exil

Tél. : 04 74 86 60 71

Tél. : 06 58 44 61 71

André Boisier

Les Romantines

356, avenue Charles-de-Gaulle

74800 La Roche-sur-Foron

Tél. : 04 50 25 12 19

DÉLÉGUÉS HONORAIRES

Jean Beauval  

René Fourcade 

Lucien Goraguer 

André Jacques    

Robert Lang  

Joseph Lannes    

Gabriel Méné    

Pierre Merglen 

André Moncassin   

Pierre Nicollin

Jean Riccardi 

André Saint-Martin   

Gilbert Sanchez 

Pierre Soumache   

Serge Véron   

Georges Wilbert  

PORTE-DRAPEAUX HONORAIRES

Roger Deschamps 

Jean-Claude Dourne   

Roger Tanguy 

Joseph Zahm  

Les Gueules Cassées

Sourire Quand Même

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921. RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1927

NUMÉRO 366 OCTOBRE 2023



ACTUALITÉ
Le général Hubert Chauchart
du Mottay n'est plus
Page 6

ACTUALITÉ
L'UBFT soutient le musée
du sous-officier
à Saint-Maixent-l'École
Page 10

Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise «Sourire Quand Même».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête
«Les Gueules Cassées»

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

site internet : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

